

Sommaire

GENERALITES	3 à 7
FENETRE PRINCIPALE.....	8
LES DONNEES ADMINISTRATIVES	9 à 11
LES DONNEES TECHNIQUES	12 à 14
SAISIE D'UN DPE METHODE 3CL.....	15 à 19
DPE METHODE 3CL – SAISIE DES PAROIS OPAQUES.....	20 à 23
DPE METHODE 3CL – SAISIE DES PAROIS VITREES	24
DPE METHODE 3CL – SAISIE DES PORTES	25
DPE METHODE 3CL – SAISIE DU METRE	26 à 36
DPE METHODE 3CL – SAISIE DU CHAUFFAGE	37 à 40
DPE METHODE 3CL – SAISIE DE L'ECS	41
DPE METHODE 3CL – SAISIES COMPLEMENTAIRES	42
DPE METHODE 3CL – BILAN	43 à 46
DPE METHODE 3CL – PARTICULARITES	47 à 48
SAISIE DES RECOMMANDATIONS	49 à 54
DIAG. D'UN LOGEMENT EN CHAUFFAGE COLLECTIF.....	55 à 61
BATIMENT VENDU GLOBALEMENT	62
BATIMENT A USAGE AUTRE QUE D'HABITATION.....	63 à 65
DPE - LOCATIONS - PARTICULARITES	66 à 67
ENREGISTREMENT DES DPE SUR LA BASE ADEME.....	68 à 69

PERSONNALISATION DES DOCUMENTS WORD 70 à 72

TARIF DES RECOMMANDATIONS 73

COORDONNEES DU DIAGNOSTIQUEUR 74

MISE A JOUR DU LOGICIEL PAR INTERNET 75

ANNEXE - INERTIE D'UN BATIMENT..... 76

Diagnostic de Performance Energétique - GENERALITES

Ce logiciel a été spécialement développé pour répondre à l'obligation de fournir un diagnostic de performance énergétique :

- dans le cadre des transactions immobilières pour les bâtiments anciens
- pour la location
- pour la construction

Basé sur la méthode de Calcul 3CL 2012, ce logiciel permet d'établir la fiche officielle avec affichage du diagramme énergétique en kWh/m² et en dégagement de CO₂.

Très complet, il permet de gérer l'ensemble des cas prévus par la loi :

- Maison individuelle
- Logement collectif (chauffage individuel et collectif)
- Autres bâtiments (tertiaires, ...) (méthode par saisie des factures)
- Locaux commerciaux

Il permet l'édition automatique des rapports :

- 6-1, 6-2 et 6-3 conforme à l'arrêté du 8 février 2012 pour les ventes
- 6-A, 6-B et 6-C conforme à l'arrêté du 8 février 2012 pour les locations
- 6-1neuf et 6-2neuf pour les bâtiments neufs

Dans le cas de plusieurs logements d'un même immeuble, l'utilisateur pourra saisir l'ensemble des logements dans un même projet.

Conformément à la démarche du diagnostic, le logiciel permet la saisie de recommandations sur chaque logement. Les recommandations pourront être saisies directement par l'opérateur ou déterminées automatiquement à partir des solutions répertoriées dans le guide du diagnostiqueur.

Le calcul de l'impact énergétique et financier s'effectue automatiquement.

En fonction des cas rencontrés, plusieurs démarches sont prévues dans le logiciel, conformément aux arrêtés de loi

Diagnostic de Performance Energétique - GENERALITES

DPE VENTE

		Avant 1948	Après 1948
Maison individuelles	Chauffage , Refroidissement	Relevés des consommations 2 usages (6.2)	3CL - DPE (6.1)
	ECS	3CL - DPE	
APP chauffage et/ou ECS collectif sans comptage en l'absence de DPE à l'Immeuble	Usage collectif sans comptage	Relevés des consommations 3 usages (6.2)	
	Chauffage ou Refroidissement individuel ou collectif avec comptage	Relevés des consommations 2 usages (6.2)	3CL - DPE (6.1)
	ECS individuelle ou collective avec comptage	3CL - DPE	
	Appoint individuel à un usage collectif	Relevés des consommations 3 usages (6.2)	
APP chauffage et/ou ECS collectif sans comptage en présence d'un DPE à l'immeuble	Usage collectif sans comptage	Utilisation des consommations du DPE de l'immeuble (6.1 ou 6.2)	
	Usage individuel ou collectif avec comptage	Utilisation des consommations du DPE de l'immeuble (6.1 ou 6.2)	3CL - DPE (6.1)
	Appoint individuel à un usage collectif	Utilisation des consommations du DPE de l'immeuble (6.1 ou 6.2)	
APP chauffage et ECS individuels ou collectif avec comptage	Chauffage , Refroidissement	Relevés des consommations 2 usages (6.2)	3CL - DPE (6.1)
	ECS	3CL - DPE	
Immeubles collectifs		Relevés des consommations 3 usages (6.2)	3CL - DPE (6.1)
Bâtiment autres que d'habitation		Relevés des consommations tout usage (6.3.a, 6.3.b, 6.3.c par usage / 6.3.a bis, 6.3.b bis, 6.3.c bis par énergie)	

Diagnostic de Performance Energétique - GENERALITES

DPE LOCATION

		Avant 1948	Après 1948
Maison individuelles	Chauffage , Refroidissement	Relevés des consommations 2 usages (6.2)	3CL - DPE (6.1)
	ECS	3CL – DPE	
APP chauffage et/ou ECS collectif sans comptage en l'absence de DPE à l'Immeuble	Usage collectif sans comptage	Relevés des consommations 3 usages (6.2)	
	Chauffage ou Refroidissement individuel ou collectif avec comptage	Relevés des consommations 2 usages (6.2)	3CL - DPE (6.1)
	ECS individuelle ou collective avec comptage	3CL – DPE	
	Appoint individuel à un usage collectif	Relevés des consommations 3 usages (6.2)	
APP chauffage et/ou ECS collectif sans comptage en présence d'un DPE à l'immeuble	Usage collectif sans comptage	Utilisation des consommations du DPE de l'immeuble (6.1 ou 6.2)	
	Usage individuel ou collectif avec comptage	Utilisation des consommations du DPE de l'immeuble (6.1 ou 6.2)	3CL - DPE (6.1)
	Appoint individuel à un usage collectif	Utilisation des consommations du DPE de l'immeuble (6.1 ou 6.2)	
APP chauffage et ECS individuels ou collectif avec comptage	Chauffage , Refroidissement	Relevés des consommations 2 usages (6.2)	3CL - DPE (6.1)
	ECS	3CL – DPE	
Immeubles collectifs		Relevés des consommations 3 usages (6.2)	3CL - DPE (6.1)
Bâtiment autres que d'habitation		Relevés des consommations tout usage (6.3.a, 6.3.b, 6.3.c par usage / 6.3.a bis, 6.3.b bis, 6.3.c bis par énergie)	

Diagnostic de Performance Energétique - GENERALITES

DPE CONSTRUCTION

Respect de la RT2005 par les solutions techniques	Méthode 3CL	6-1Neuf
Respect de la RT2005 par le calcul THCE	Saisie des consommations de la fiche de synthèse	6-1Neuf
Respect de la RT2012 par le calcul THB CE	Saisie des consommations de la fiche de synthèse	6-1Neuf

DPE BATIMENTS PUBLICS

Bâtiment autres que d'habitation	Relevés des consommations tout usage (6.3.a, 6.3.b, 6.3.c par usage / 6.3.a bis, 6.3.b bis, 6.3.c bis par énergie)
---	---

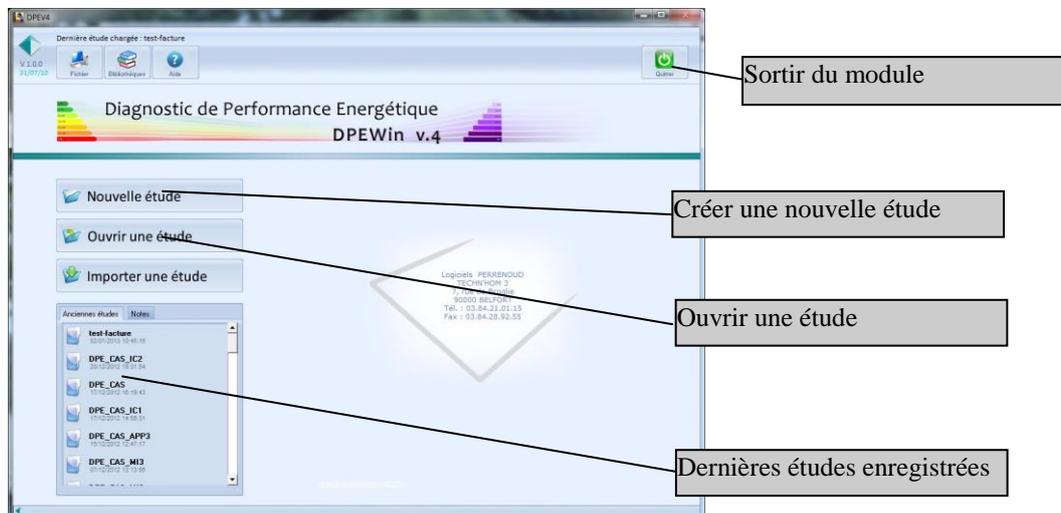
GENERALITES - suite

OPTIONS du MENU :

Fichier	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle étude Ouvrir une étude Enregistrer l'étude Enregistrer l'étude sous Enregistrer comme modèle Enregistrer comme modèle Mise à jour par Internet Fermer l'étude Quitter 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une nouvelle étude Travail sur une étude existante Enregistrement de l'étude en cours Enregistrement de l'étude sous un autre nom Enregistrement des données techniques de l'étude comme standard pour le prochain dossier. Enregistrement des données techniques de l'étude Effectue une mise à jour automatique du logiciel par Internet Fermeture de l'étude en cours Quitte le logiciel
Etude	<ul style="list-style-type: none"> Prédispositions Données Administratives Données Techniques Diagnostic Impression de l'étude 	<ul style="list-style-type: none"> Prédispositions générales du logiciel Saisie des données administratives de l'étude Saisie des données techniques de l'étude Saisie et calcul du diagnostic Edition du DPE
Bibliothèques	<ul style="list-style-type: none"> Tarif des recommandations Paramétrer le fichier Word 6.1 Paramétrer le fichier Word 6.2 Paramétrer le fichier Word 6.3 Coordonnées du diagnostiqueur 	<ul style="list-style-type: none"> Accès à la base tarif des recommandations Lance Winword pour paramétrer le document 6.1 de base Lance Winword pour paramétrer le document 6.2 de base Lance Winword pour paramétrer le document 6.3 de base Enregistre définitivement les coordonnées du diagnostiqueur
Aide	<ul style="list-style-type: none"> Guide du diagnostiqueur A propos... Auto maintenance Mode opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> Accède au document « Guide du diagnostiqueur » Affiche la licence et la version du logiciel Accès au module de gestion des Backup Affichage de ce document au format Pdf

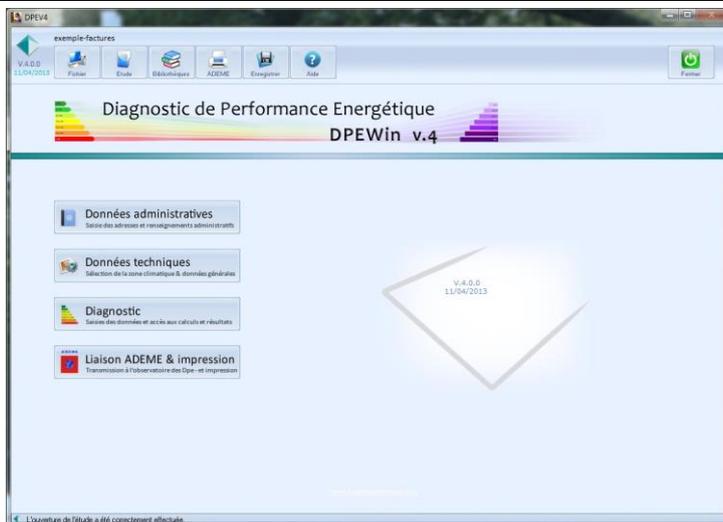
FENETRE PRINCIPALE

Avant l'ouverture d'une étude



Pour créer une nouvelle étude, cliquer sur le bouton « NOUVELLE ETUDE ». Après avoir saisi le nom du dossier, l'écran suivant s'affiche.

Lorsqu'une étude est ouverte



La création d'une étude se décompose en plusieurs étapes

- La saisie des données administratives
- La saisie des données techniques
- La saisie du diagnostic
- L'envoi vers la base ADEME
- Les impressions

LES DONNEES ADMINISTRATIVES

DPEV4 : Données administratives de l'étude

Description de l'étude

Données obligatoires

Nom de l'étude : DPE_CAS_MI1

Date de visite : 20/02/2013 Date du diagnostic : 23/03/2013 Date de validité : 22/03/2023

Référence : Recevabilité Cas MI1

Coordonnées concernant le bien objet du diagnostic

Numéro de la voie : 10 Type de voie : boulevard

Nom de la voie : de la liberté

Complément 1 d'adresse :

Complément 2 d'adresse :

Code postal : 90000 Code INSEE :

Localité : BELFORT

Nom du locataire (si il y a) : Mr Durand

Diagnostic Propriétaire Prop. des instal.com. Gestion. ou syndic Mandataire Certification Assurance

Nom : SUPER DIAG

Adresse : 22 voie de l'expertise
90400 SEVENANS

Tél. fixe : 03 84 22 22 22 Portable : 06 85 33 33 33 Télécopie : 03 84 44 44 44

Email : contact@superdiag.fr

Num. Certification : 123654789

Signature : 

image bmp de taille 150x50 pixels

Accès au carnet d'adresses

Ajout de la signature

Cet écran vous permet d'introduire les références administratives de l'étude. Ces données figurent sur l'impression du DPE.

Cette fenêtre regroupe les informations suivantes :

- Le rappel du nom du projet.
- Les dates de visite, de création du diagnostic et de validité.
- Les références du projet.
- Les coordonnées du client (nom, adresse, téléphone, télécopie).
et éventuellement, les coordonnées du mandateur et du Syndic.
- Les coordonnées du concepteur de l'étude ainsi que les caractéristiques de sa certification et de son assurance.

Le numéro du diagnostic ne peut pas être saisi, il sera généré automatique par l'envoi vers la base ADEME
Il est rappelé qu'aucune impression de DPE ne pourra être faite tant que l'envoi vers la base ADEME n'a pas été effectué

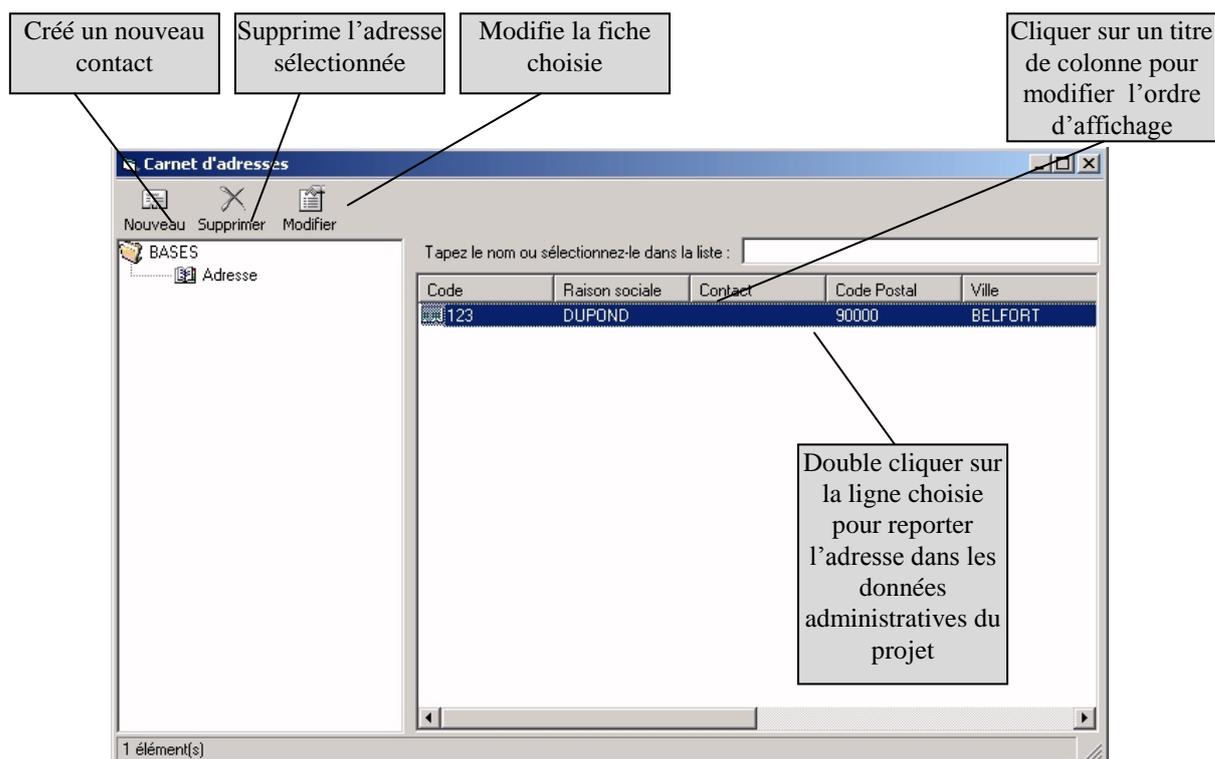
L'opérateur peut saisir les coordonnées directement ou gérer un carnet d'adresse (compatibles avec l'ensemble des modules de calculs thermiques).

DONNEES ADMINISTRATIVES - Suite

Une base de données a été intégrée dans le logiciel afin de pouvoir initialiser automatiquement la ville et le numéro INSEE à partir du code postal

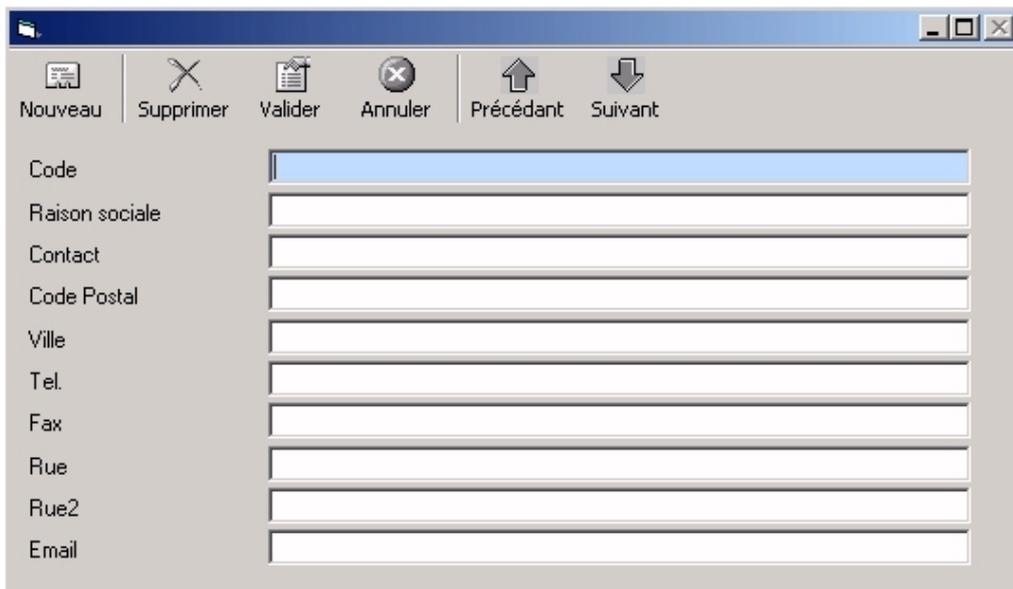
Le carnet d'adresses

D'une utilisation très simple, ce module permet de mémoriser les coordonnées des personnes afin d'éviter une ressaisie.



Pour ajouter un contact, cliquer sur « Nouveau », la fenêtre de saisie apparaît

DONNEES ADMINISTRATIVES - Suite



The screenshot shows a software window titled 'DPEWin' with a menu bar containing the following options: Nouveau, Supprimer, Valider, Annuler, Précédant, and Suivant. Below the menu bar, there are several text input fields for administrative data. The fields are labeled as follows:

Code	<input type="text"/>
Raison sociale	<input type="text"/>
Contact	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
Tel.	<input type="text"/>
Fax	<input type="text"/>
Rue	<input type="text"/>
Rue2	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>

Il suffit alors de remplir les coordonnées et de cliquer sur « Valider » pour enregistrer la fiche.

LES DONNEES TECHNIQUES

Les données techniques de l'étude regroupent les paramètres suivants :

LE DEPARTEMENT

La sélection du département s'effectue en composant son numéro ou en le sélectionnant directement dans la liste complète en cliquant sur 

L'ALTITUDE DU LIEU

L'altitude du lieu influence les déperditions du bâtiment. Les corrections de température s'effectuant par tranches de 400m, il n'est nullement nécessaire de connaître cette valeur avec une grande précision. Il suffit de savoir si le bâtiment est situé entre 0 et 400m, entre 400 et 800m,

L'opérateur pourra donc choisir une tranche d'altitude ou introduire une altitude connue

LE TYPE de DPE

L'utilisateur aura le choix entre 3 types de DPE :

- Vente
- Location
- Bâtiment public
- Construction

LES DONNEES TECHNIQUES - Suite

LE TYPE de CALCUL

3 types de bâtiments peuvent être calculés :

Ensuite l'opérateur pourra choisir entre les différents cas prévus par la loi ; ces différentes possibilités sont rappelées, ci-dessous :

DPE VENTE

- 1) MAISON INDIVIDUELLE
- 2) IMMEUBLE COLLECTIF
 - a. Propriétaire du logement n'est pas le propriétaire de l'ensemble du Bâtiment
 - Chauffage ou ECS Collectif
 - Chauffage individuel ou avec comptage
 - b. Bâtiment vendu globalement
- 3) BATIMENT AUTRE QUE d'HABITATION
Il sera alors possible de faire un DPE spécifique pour les locaux commerciaux

DPE LOCATION

- 2) MAISON INDIVIDUELLE
- 3) IMMEUBLE COLLECTIF
 - a. Diagnostic non réalisé à l'immeuble
 - Chauffage ou ECS Collectif
 - Chauffage et ECS individuels
 - b. Diagnostic réalisé à l'ensemble de l'immeuble
 - Bâtiment Avant 1^{er} janvier 1948
 - Bâtiment Après 1^{er} janvier 1948

DPE BATIMENT PUBLIC

- Bâtiment à usage de bureau ou d'enseignement
- Bâtiment à occupation continue (Hôpitaux,...)
- Autres cas (Salle de spectacles,...)

Pour chaque cas une activité précise pourra être saisie

DPE CONSTRUCTION

- 1) MAISON INDIVIDUELLE
 - Respect de la RT2005 par le calcul THCE ou RT2012 par le calcul THBCE
 - Respect de la RT2005 par les solutions techniques

LES DONNEES TECHNIQUES - Suite

2) IMMEUBLE COLLECTIF ou BATIMENT AUTRE QUE d'HABITATION

ANNEE de la CONSTRUCTION

Cette information a 2 utilités :

- Le fait d'indiquer que la construction date d'avant ou après 1948 permettra de sélectionner automatiquement de changer la méthode de calcul
 - o Méthode « Factures » avant 1948
 - o Méthode 3CL après 1948
- Cette information permettra en plus de définir les caractéristiques des parois par défaut en fonction de l'ancienneté de la construction.

ACTIVITE

Dans le cas d'un bâtiment autre que d'habitation, l'utilisateur pourra préciser la nature de l'activité du bâtiment. Cette information sera reportée sur la fiche 6-3 ou 6-2Neuf.

RESEAU de CHALEUR

Dans le cas d'un bâtiment raccordé à un réseau de chaleur ou de froid, il est nécessaire de choisir le réseau concerné afin de paramétrer correctement l'étiquette GES. Si le réseau n'existe pas dans la liste, il faut spécifier « Inconnu » ; dans ce cas la correspondance GES sera prise identique au charbon conformément à la méthode

La liste des réseaux proposée sera triée en fonction du département sélectionné.

SAISIE du METRE

Dans le cas d'un calcul 3CL en maison individuel ou en appartement, l'opérateur pourra choisir entre une saisie globale des mètres du logement, ou une saisie pièce par pièce qui peut s'avérer plus pratique dans le cas d'un relevé effectué sur place et donc nécessairement effectué par pièce

Par contre un mètre global peut être plus simple lorsque l'opérateur dispose des plans, d'où le choix laissé à l'appréciation de l'utilisateur en fonction des cas et de ses habitudes de travail

SAISIE d'UN DPE en METHODE 3CL

Dans les prochaines pages nous allons détailler les différents types de diagnostics, en commençant par la vente d'une maison individuelle.

Ajoute un logement ou une préconisation

Supprime ou copie un logement ou une préconisation

La surface est obligatoire

Passe à l'écran suivant

Accède à la bibliothèque des commentaires

Permet d'intégrer la photo générale du bien

Cet écran permet d'introduire les informations générales de la maison à savoir :

- L'intitulé de la maison
- La surface habitable
- La hauteur générale sous plafond
- Des commentaires qui apparaîtront en bas de la page 4 du DPE
- Eventuellement une photo de la maison

SAISIE d'UN DPE METHODE 3CL – suite

HAUTEUR MOYENNE SOUS PLAFOND

La hauteur moyenne sous plafond pourra être introduite ou calculée en cliquant sur le bouton . Il sera alors possible d'introduire 3 surfaces de hauteurs différentes afin de calculer la hauteur moyenne.

Calcul de la hauteur moyenne sous plafond

Surface totale du logement m²  

Surface du logement m² à une hauteur sous plafond de m

Surface du logement m² à une hauteur sous plafond de m

Surface du logement m² à une hauteur sous plafond de m

Valide la saisie et reporte le calcul de la surface moyenne

ACCES A LA BIBLIOTHEQUE des COMMENTAIRES

Afin d'accélérer la saisie des commentaires, l'opérateur peut utiliser une bibliothèque de textes en cliquant sur .

Ajout d'un nouveau commentaire

Supprime un Commentaire

Frmm2

Sélection commentaire

- Méthode de calcul utilisée pour des immeubles d'avant 1948 (pas de commu
- Méthode de calcul utilisée pour des immeubles d'avant 1948 (pas d'occupati
- Méthode réelle sans possibilité réglementaire d'utiliser la méthode de calcul
- Méthode réelle avec circonstances particulières connues et communiquées p
- Nouveau Commentaire 6
- Nouveau Commentaire 7
- Nouveau Commentaire 8
- Méthode réelle avec chauffage électrique
- Méthode réelle, chauffage collectif et complément ECS par chauffe-eau élec
- Méthode réelle avec complément de chauffage collectif par chauffage indivi
- Méthode réelle avec fourniture des relevés de consommation sur une période
- Nouveau Commentaire 13

Titre :
Nouveau Commentaire 13

Texte :
La durée effective de fourniture de chauffage ou d'ECS est inférieure à trois ans. Les consommations réelles de la période ne correspondent pas à un nombre d'années entier. Il y a plus d'été que d'hiver, ce qui conduit à une sous-estimation des consommations

258

Ok Insérer Remplacer

Valide les modifications

Ajoute le commentaire au texte existant

Remplace le commentaire existant

SAISIE d'UN DPE METHODE 3CL – suite

NOTA

Les commentaires ont des tailles limitées :

- Dans la fenêtre logement -> 200 caractères
- Etat actuel et recommandations -> 400 caractères

AJOUT d'une PHOTO

L'opérateur pourra intégrer une photo de la maison qui servira de fond lors de l'impression des résultats

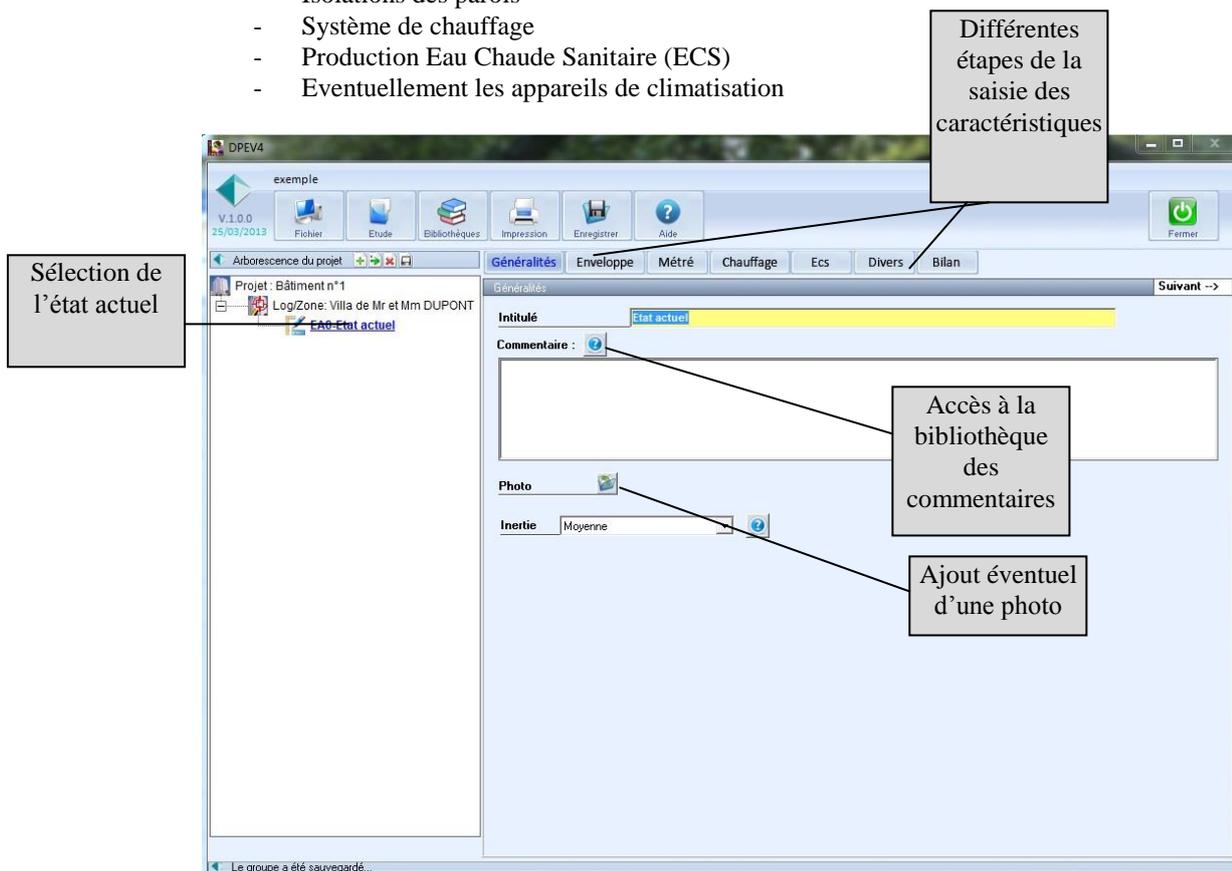
Pour cela, il suffit de cliquer sur  et de choisir la photo dans le répertoire où celle-ci est stockée
Une fois la photo choisie, 2 icônes supplémentaires apparaissent :

-  permet d'annuler la sélection de la photo
-  permet de visualiser la photo sélectionnée

SAISIE d'UN DPE METHODE 3CL – suite

En cliquant sur « suivant » ou sur « état actuel » dans l'arborescence, l'opérateur pourra décrire les caractéristiques de la maison :

- Isolations des parois
- Système de chauffage
- Production Eau Chaude Sanitaire (ECS)
- Eventuellement les appareils de climatisation



INERTIE du BATIMENT

L'inertie du bâtiment doit être imposée par l'opérateur en fonction des parois utilisée dans l'enveloppe du bâtiment
L'inertie sera déterminée en fonction du tableau suivant :

Plancher bas	Plancher haut	Paroi verticale	Classe d'inertie
lourd	Lourd	lourde	très lourde
-	Lourd	lourde	lourde
lourd	-	lourde	Lourde
lourd	Lourd	-	Lourde
-	-	lourde	Moyenne
-	Lourd	-	Moyenne
lourd	-	-	Moyenne
-	-	-	très légère

SAISIE d'UN DPE METHODE 3CL – suite

Le poids des parois est défini à partir des indications suivantes :

Définition d'une « paroi verticale lourde » :

un niveau de bâtiment possède une paroi verticale lourde si elle remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- lorsque la surface de mur est au moins égale à 0,9 fois la surface de plancher (maisons individuelles), mur de façade et pignon isolés par l'extérieur avec à l'intérieur :
 - béton plein 7 cm ou plus, ou • bloc aggro béton 11 cm ou plus béton plein (banché, bloc, préfabriqué) de 7 cm ou plus,
 - blocs perforés en béton 10 cm ou plus, ou • bloc creux béton 11 cm ou plus,
 - brique pleine ou perforée 10,5 cm ou plus
- murs extérieurs à isolation répartie de 30 cm minimum, avec un cloisonnement réalisé en blocs de béton, en brique plâtrière enduite ou en carreaux de plâtre de 5 cm minimum ou en béton cellulaire de 7 cm minimum.
- ensemble de doublage intérieur des murs extérieurs et de cloisonnements, de 5 cm minimum réalisé en blocs de béton, brique enduite ou carreaux de plâtre.
- lorsque la taille moyenne de locaux est inférieure à 30 m² (bâtiments d'habitation, bureaux) :
 - mur cloisonnement intérieur lourd, réalisé en :
 - béton plein de 7 cm minimum,
 - blocs de béton creux ou perforés de 10 cm minimum,
 - brique pleine ou perforée de 10,5 cm minimum,
 - autre brique de 15 cm minimum avec un enduit plâtre sur chaque face.

Définition du « plancher haut lourd » :

- plancher sous toiture (terrasse, combles perdus, rampant lourd): à béton plein de plus de 8 cm isolé par l'extérieur et sans faux plafond ;
- sous face de plancher intermédiaire : à béton plein de plus de 15 cm sans isolant et sans faux plafond ;
- tout plancher ayant 5 points d'inertie ou plus pour sa face inférieure.

Ne sont considérés que les faux plafonds possédant une lame d'air non ventilée ou faiblement ventilée (moins de 1.500 mm² d'ouverture par m² de surface), couvrant plus de la moitié de la surface du plafond du niveau considéré.

Est considéré comme plancher en « béton plein » tout plancher constitué de dalle de béton ou d'éléments préfabriqués pleins en béton à base d'agréats lourds de masse volumique supérieure à 1.800 kg /m³.

Définition du « plancher bas lourd » :

- face supérieure de plancher intermédiaire avec un « revêtement sans effet thermique » : à béton plein de plus de 15 cm sans isolant, à chape ou dalle de béton de 4 cm ou plus sur hourdis lourds (béton, terre cuite), sur béton cellulaire armé ou sur dalles alvéolées en béton.
- plancher bas avec isolant thermique en sous face avec un « revêtement sans effet thermique » : à béton plein de plus de 10 cm d'épaisseur à chape ou dalle de béton de 4 cm ou plus sur hourdis lourds (béton, terre cuite), sur béton cellulaire armé ou sur dalles alvéolées en béton. A dalle de béton de 5 cm ou plus sur hourdis en matériau isolant
- tout plancher ayant 5 points d'inertie ou plus pour sa face supérieure.

Un « revêtement sans effet thermique » est un revêtement de type carrelage, moquette fine (moins de 6 mm d'épaisseur), dalle plastique et thermoplastique de moins de 3 mm, couvrant plus de la moitié de la surface au sol du niveau considéré.

DPE METHODE 3CL – SAISIE des PAROIS OPAQUES

SAISIE du BATI

La saisie du bati s'effectue en 2 étapes :

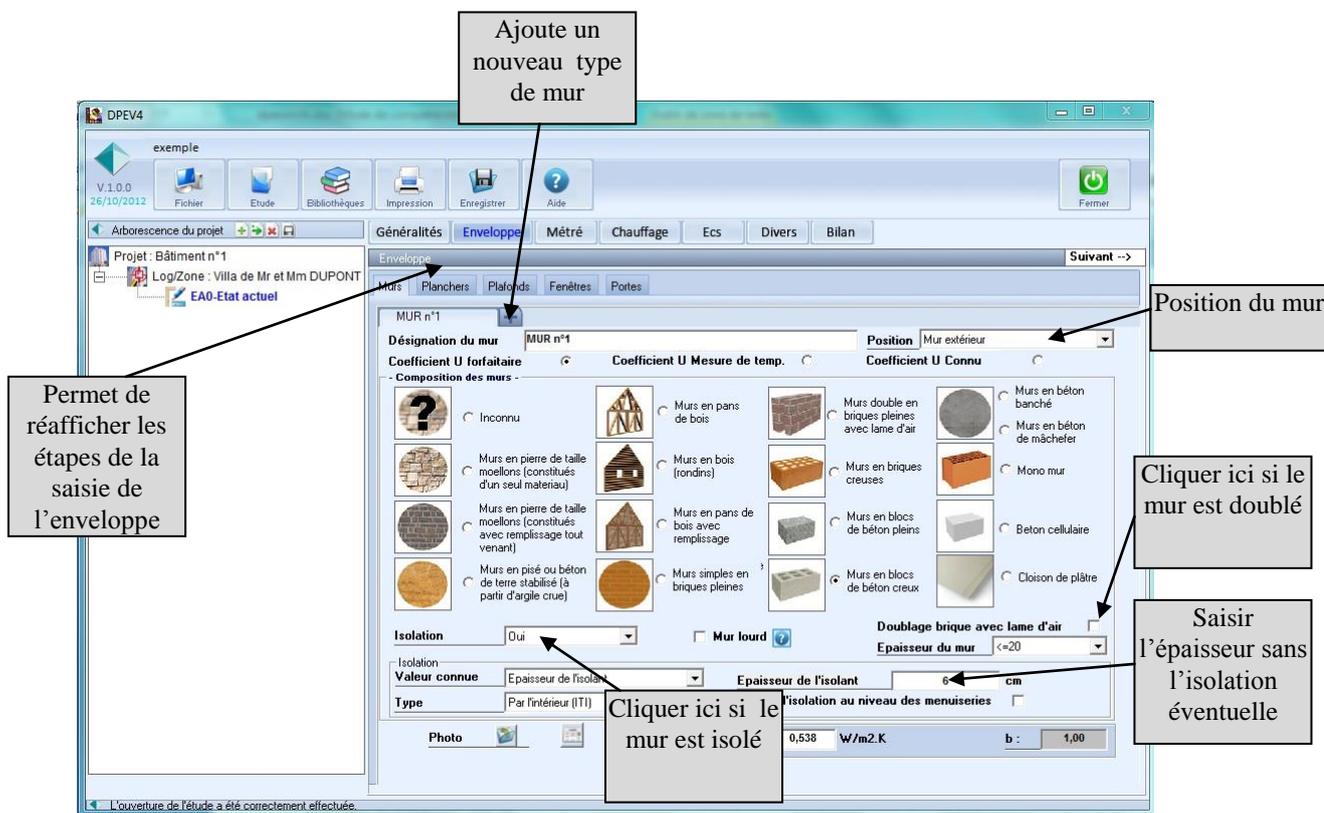
- Définition des caractéristiques de l'enveloppe (parois, vitrages,...)
- Saisie du métré (dimensions des parois, longueur des ponts thermiques,...)

SAISIE des MURS

La saisie des caractéristiques du bâti peut être effectuée de deux façons :

- En saisissant directement les surfaces et les caractéristiques thermiques de la maison
- En utilisant un assistant permettant une définition de ces données conformément à la méthode 3CL

Par défaut, la saisie de la maison s'effectue à l'aide de l'assistant.



Dans la description de l'enveloppe, seules les caractéristiques thermiques seront définies, les surfaces seront saisies ultérieurement

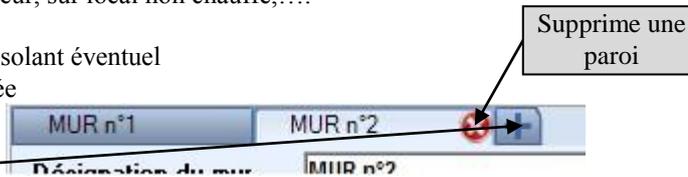
Les valeurs thermiques pourront être introduites sous forme de « K » ou de « U » ou calculées en décrivant la paroi.

Pour décrire la paroi, il faut saisir :

- La position du mur (extérieur, sur local non chauffé,...)
- Le type d'élément porteur
- Les caractéristiques d'un isolant éventuel

Le nombre de types de parois décrites n'est pas limitée

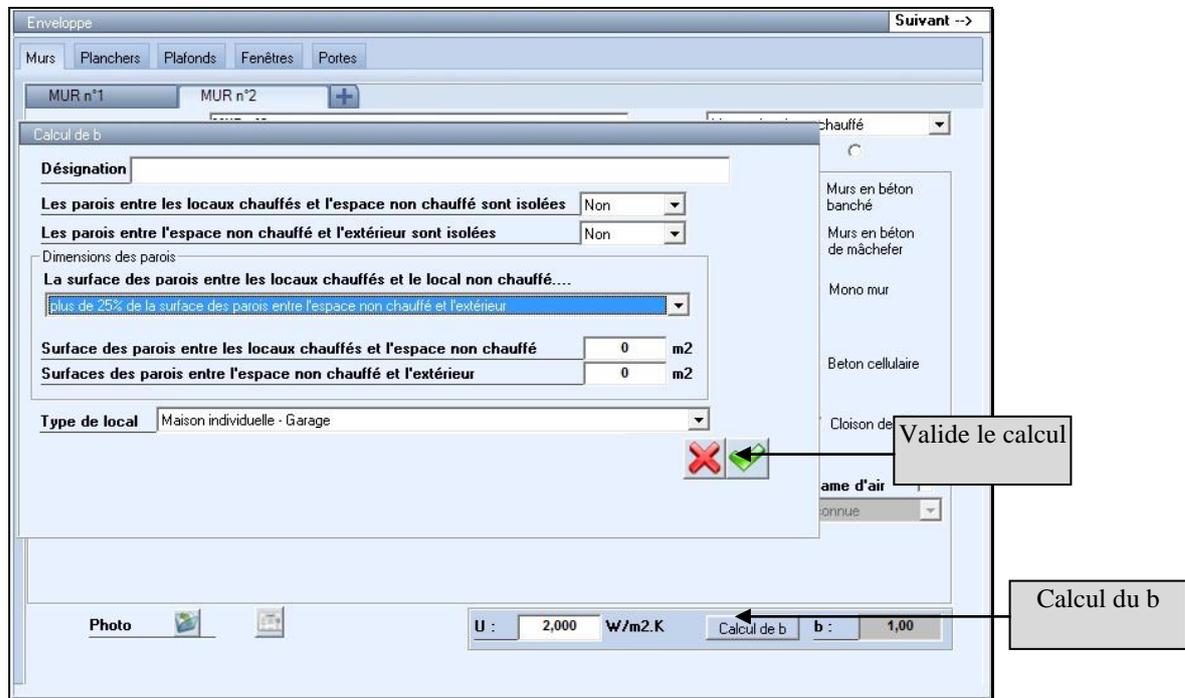
Pour ajouter une paroi, il suffit de cliquer sur



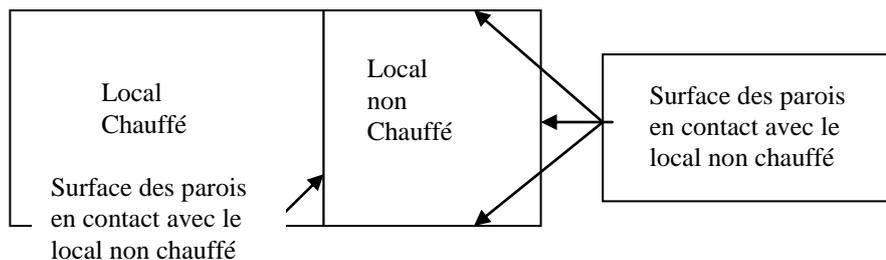
DPE METHODE 3CL – PAROIS OPAQUES - suite

Pour les parois donnant sur des locaux non chauffés (garage, combles, circulation, ...) il sera nécessaire de calculer le coefficient b de la paroi (coefficient de réduction de température)

Pour cela, l'utilisateur devra cliquer sur le bouton **Calcul de b** et de remplir l'écran correspondant



Le calcul de b s'effectue en faisant l'inventaire des parois qui séparent les locaux chauffés du local non chauffé (surface et isolation) et des surfaces entre le local non chauffé et l'extérieur ainsi que le type de local concerné



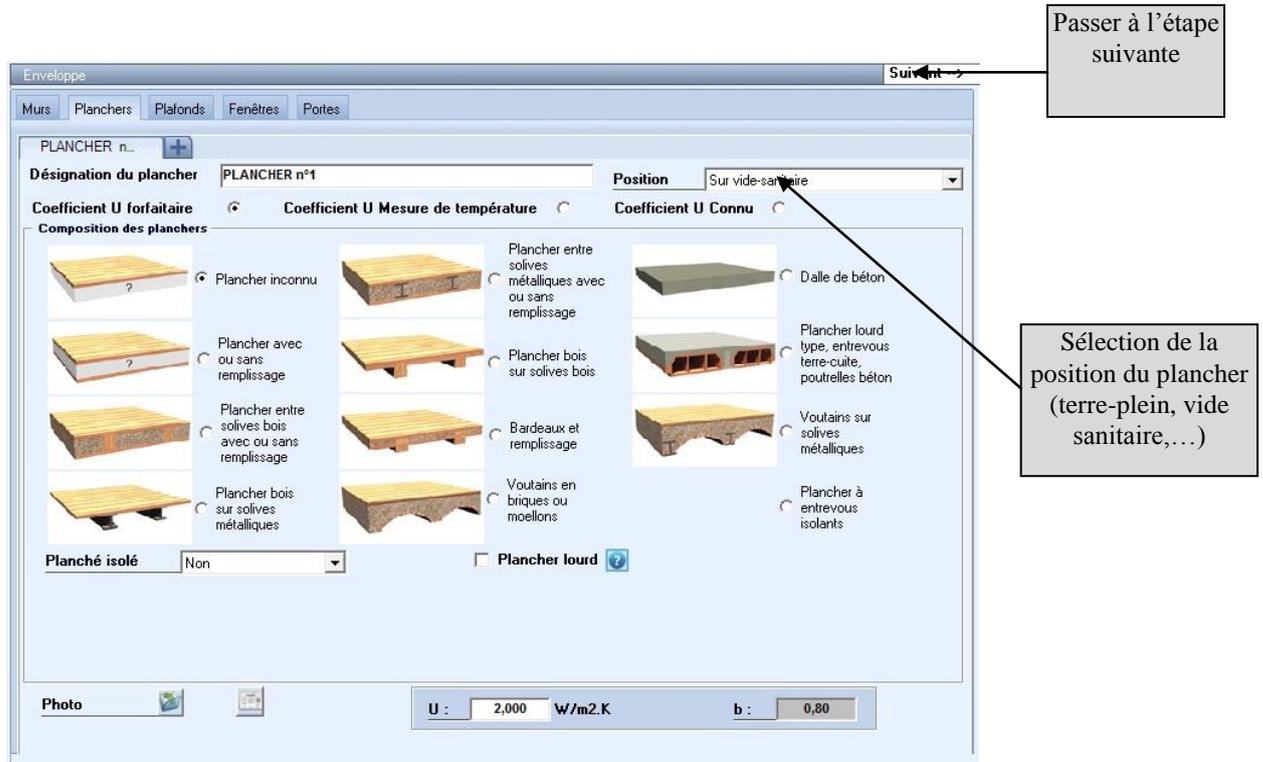
Dans le cas où la surface entre le local non chauffé et les locaux chauffés représente moins de 25% de la surface des parois donnant sur l'extérieur, la saisie des surfaces n'est pas indispensable

Le b ne peut pas être saisi, il doit être obligatoirement calculé

Dans le cas de locaux non chauffés non accessibles, une estimation des surfaces peut être réalisée. Elle devra être signifiée et justifiée dans le rapport.

DPE METHODE 3CL – PAROIS OPAQUES - suite

En cliquant sur le bouton « suivant », le logiciel permet la saisie des planchers



Comme pour les parois, un nombre illimité de types de plancher pourra être introduit

Dans le cas des planchers sur terre-plein, une saisie spécifique est nécessaire. Effet dans ce cas il sera nécessaire de compléter la surface totale du plancher sur terre-plein, ainsi que le périmètre du terre-plein donnant sur l'extérieur ou des locaux non chauffé



DPE METHODE 3CL – PAROIS OPAQUES - suite

En cliquant sur le bouton « suivant », le logiciel permet la saisie des plafonds qui s'effectue de manière identique à la saisie des murs.

The screenshot shows the 'Enveloppe' window in the DPEWin software, specifically the 'Plafonds' (Ceilings) tab. The interface is designed for selecting a ceiling type and entering its thermal properties.

Enveloppe [Suivant -->]

Murs | Planchers | **Plafonds** | Fenêtres | Portes

PLAFOND n°1

Désignation du plafond: PLAFOND n°1

Position: Terrasse

Coefficient U forfaitaire Coefficient U Mesure de température Coefficient U Connu

Plafond

	<input checked="" type="radio"/> Plafond Inconnu		<input type="radio"/> Entre solives métalliques, avec ou sans remplissage		<input type="radio"/> Sous solives bois
	<input type="radio"/> Plafond avec ou sans remplissage		<input type="radio"/> Entre solives bois avec ou sans remplissage		<input type="radio"/> Entrevous terre-cuite ou poutrelles en béton
	<input type="radio"/> Sur solives bois		<input type="radio"/> Sur solives métalliques		<input type="radio"/> Dalle de béton
	<input type="radio"/> Bardeaux et remplissage		<input type="radio"/> Sous solives métalliques		<input type="radio"/> Combles aménagés sous rampant:

Plafond isolé: Non

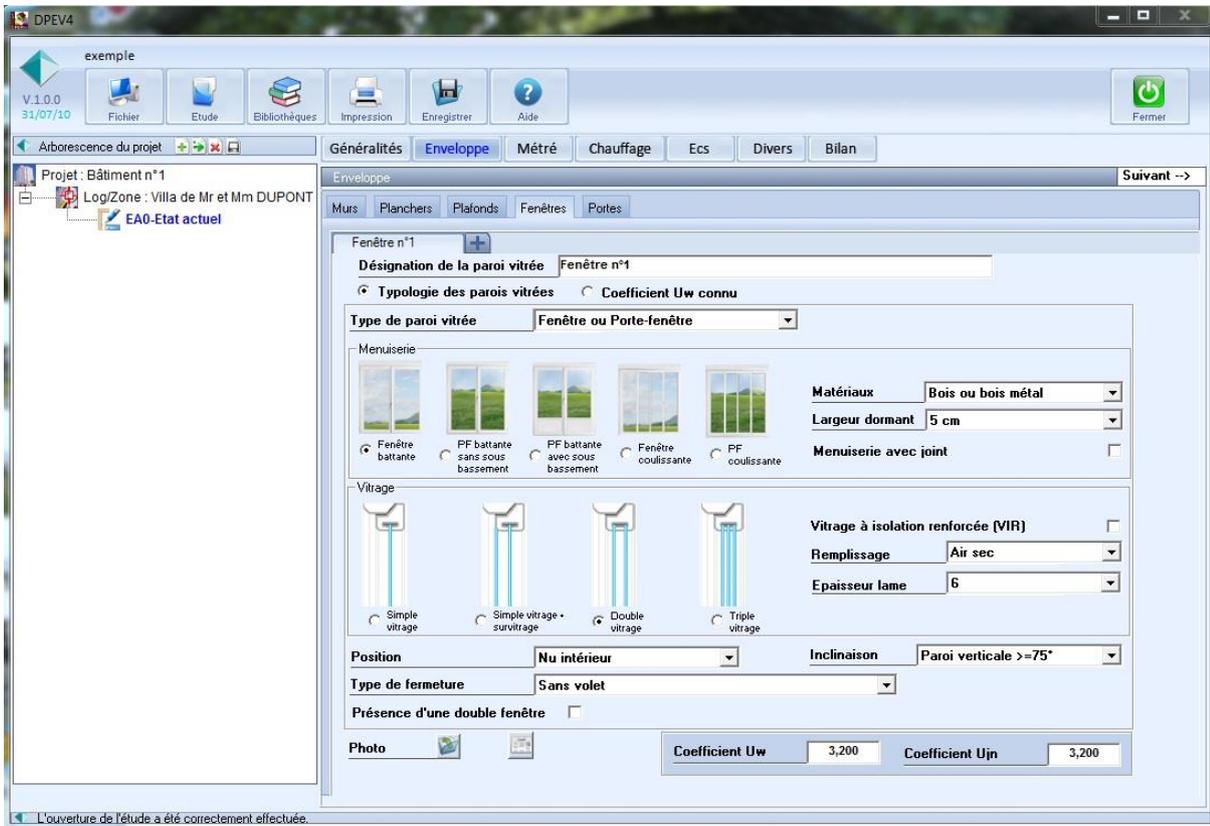
Plafond lourd

Photo

U : 2,000 W/m2.K b : 1,00

DPE METHODE 3CL – SAISIE des PAROIS VITREES

En cliquant sur le bouton « suivant », le logiciel permet la saisie des fenêtres ou des portes fenêtres.



A ce stade l'opérateur devra définir uniquement les caractéristiques thermiques des parois translucides
Les dimensions seront indiquées ultérieurement dans la saisie du métré

TYPE de PAROI VITREE

Permet de choisir entre

- Fenêtres ou Porte-fenêtres
- Paroi en briques de verre
- Paroi en polycarbonate
- La position du mur (extérieur, sur local non chauffé,....
- Le type d'élément porteur
- Les caractéristiques d'un isolant éventuel
-

Le nombre de type de parois vitrées différentes n'est pas limité

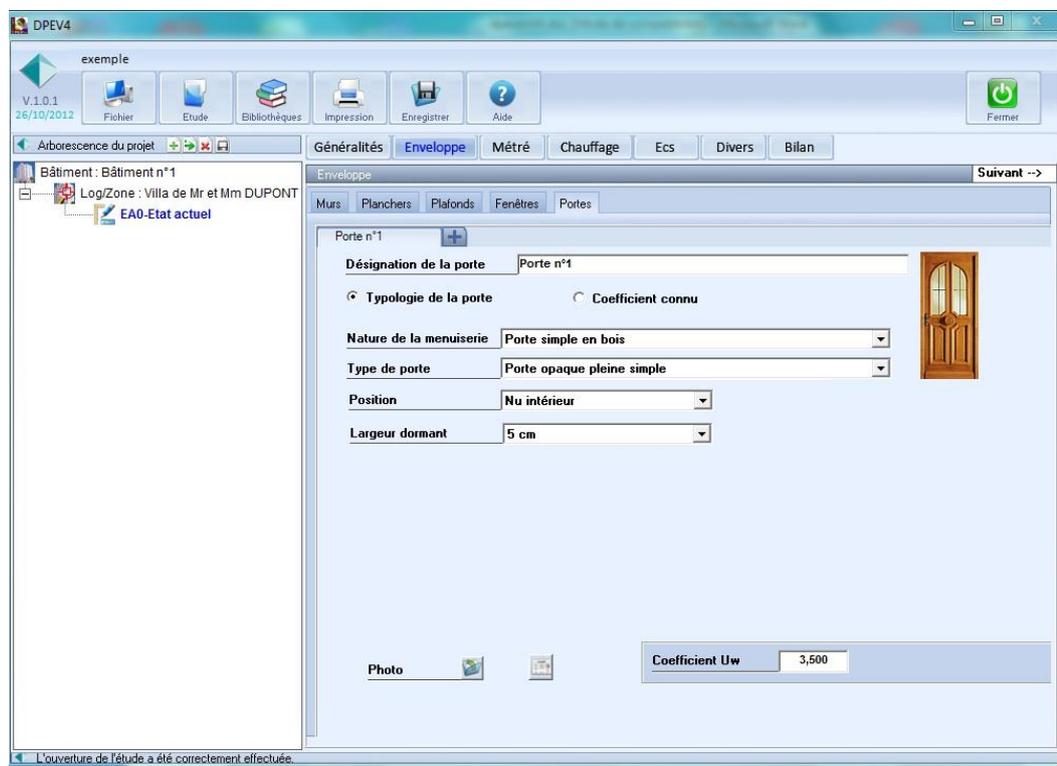
Pour ajouter une paroi vitrée, il suffit de cliquer sur



Supprime une paroi vitrée

DPE METHODE 3CL – SAISIE des PORTES

En cliquant sur le bouton « suivant », le logiciel permet la saisie des portes



Comme auparavant, l'opérateur devra définir uniquement les caractéristiques thermiques des portes. Dans le cas de portes donnant sur des locaux non chauffés, le U_w sera repris automatiquement à partir des données du mur contenant la porte.

Comme pour l'ensemble des données de l'enveloppe, le nombre de types de portes différentes n'est pas limité.

DPE METHODE 3CL – SAISIE du METRE

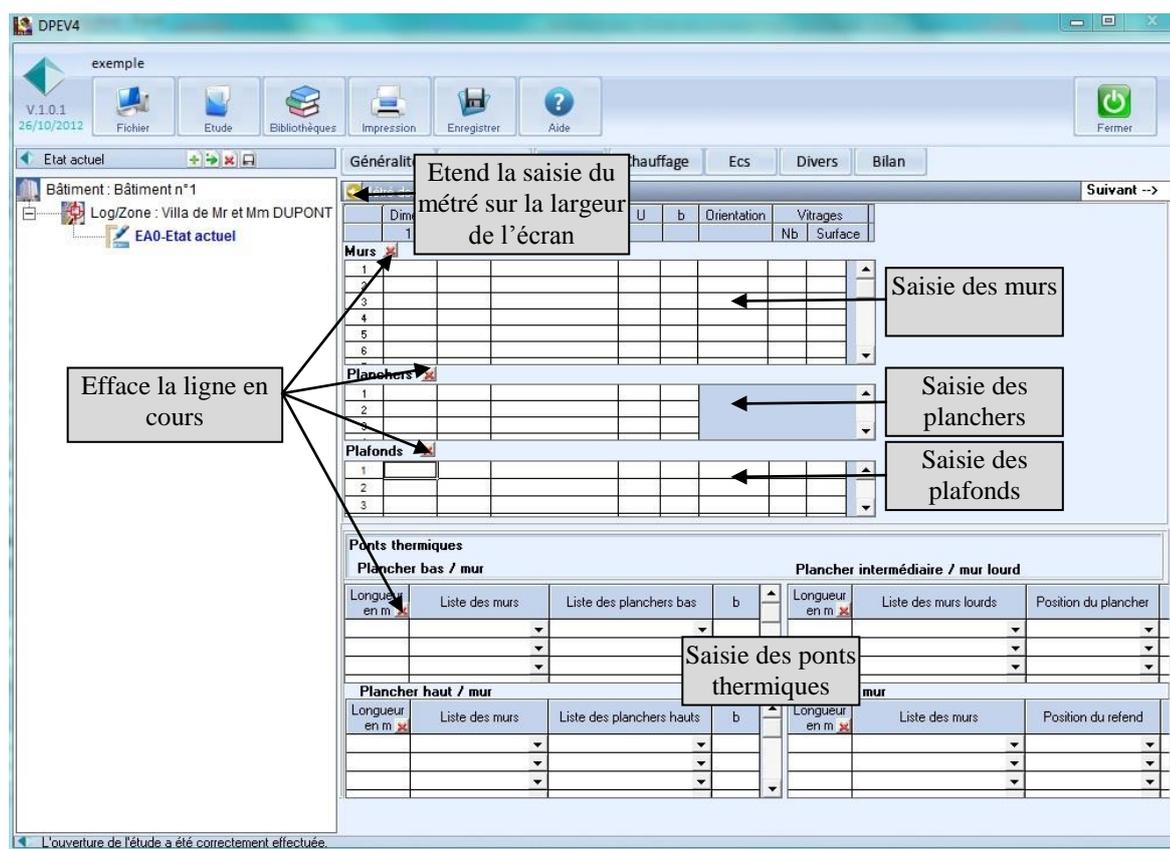
Une fois l'ensemble des données de l'enveloppe introduites, en cliquant sur « suivant » l'opérateur doit alors saisir le mètre du bâtiment

Comme nous l'avons évoqué au stade des données techniques du projet, il est possible de choisir entre 2 saisies différentes :

- Une saisie globale du bâtiment
- Une saisie pièce par pièce

SAISIE GLOBALE

L'écran suivant s'affiche :



L'opérateur devra introduire les différents murs par type et par orientation

Pour chaque mur, il devra introduire

- Les dimensions brutes de la paroi (sans déduire les surfaces vitrées) : il pourra introduire 2 dimensions (longueur et hauteur) ou directement la surface dans le case « 1 » et alors la colonne « 2 » devra restée vide
Les surfaces sont toujours saisies en côtes intérieure
- Le type de mur, sélectionné à partir des murs préalablement préparés dans la phase précédente « saisie de l'enveloppe »

DPE METHODE 3CL – SAISIE du METRE - suite

The screenshot shows the 'Mètre des pièces' window with a table for entering wall data. The table has columns for 'Dimensions en m' (subdivided into 1 and 2), 'Désignation', 'U', 'b', 'Orientation', and 'Vitrages' (subdivided into 'Nb' and 'Surface').

	Dimensions en m		Désignation	U	b	Orientation	Vitrages	
	1	2					Nb	Surface
1	5	2,5						
2	13,2							
3								
4								
5								

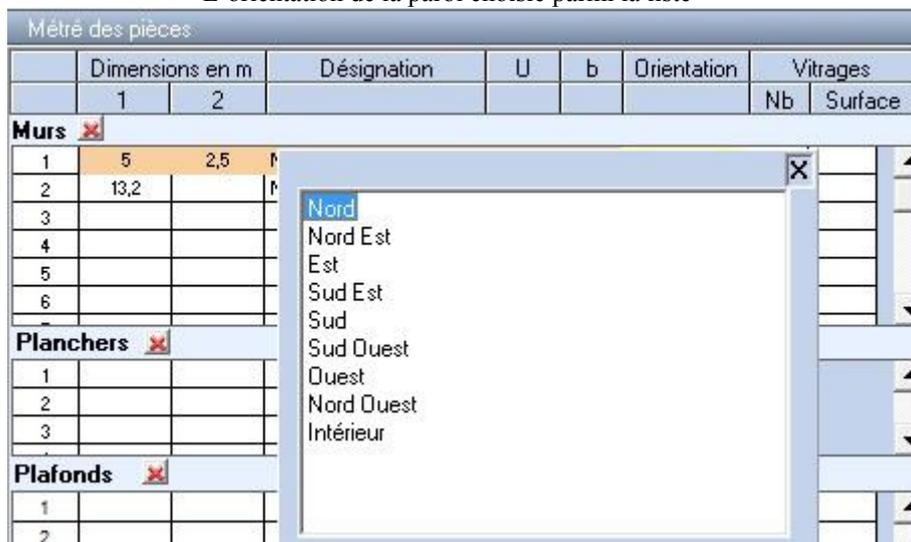
Callouts and annotations:

- 'Paroi saisie sous forme L x H' points to the first row (5, 2,5).
- 'Paroi saisie directement en surface' points to the second row (13,2).
- 'Sélection du type de mur dans la liste' points to a dropdown menu showing 'MUR n°1' and 'MUR n°2'.

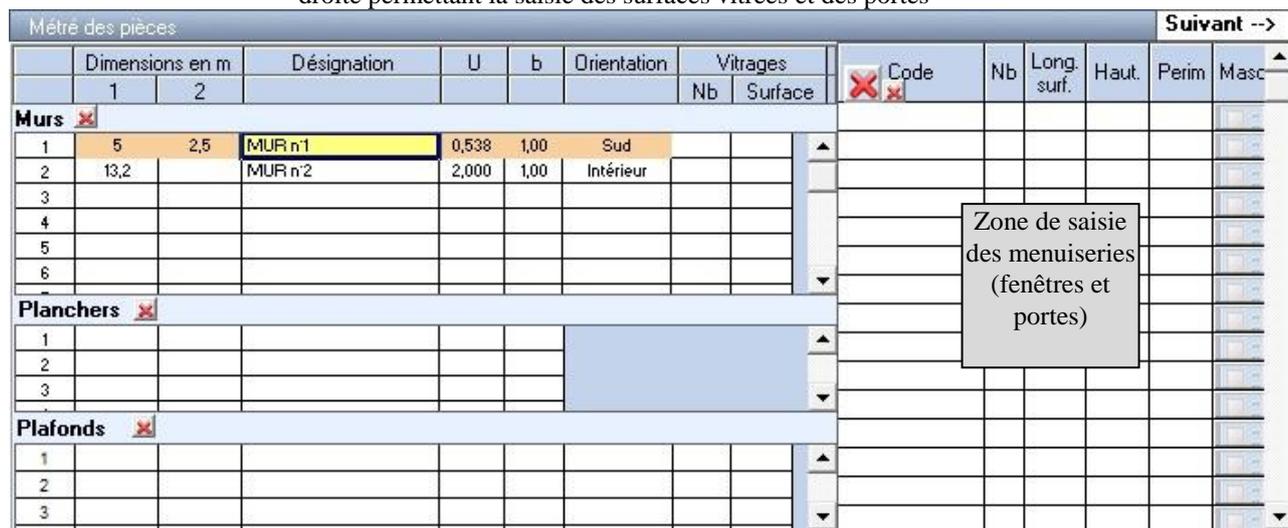
DPE METHODE 3CL – SAISIE du METRE - suite

Les valeurs de U et b seront affichées automatiquement pour information

- L'orientation de la paroi choisie parmi la liste



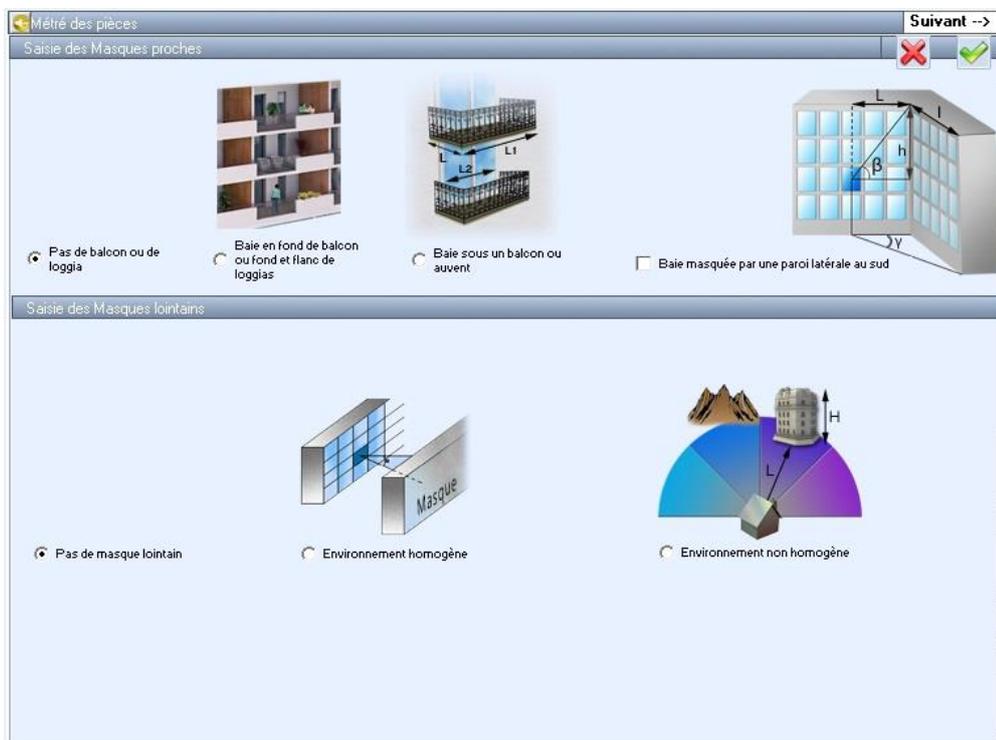
- Dès que l'utilisateur clique sur une ligne de paroi, un tableau complémentaire apparait à droite permettant la saisie des surfaces vitrées et des portes



La saisie s'effectue en sélectionnant les différents types de menuiseries parmi la liste préparée dans la phase précédente (enveloppe)

DPE METHODE 3CL – SAISIE du METRE - suite

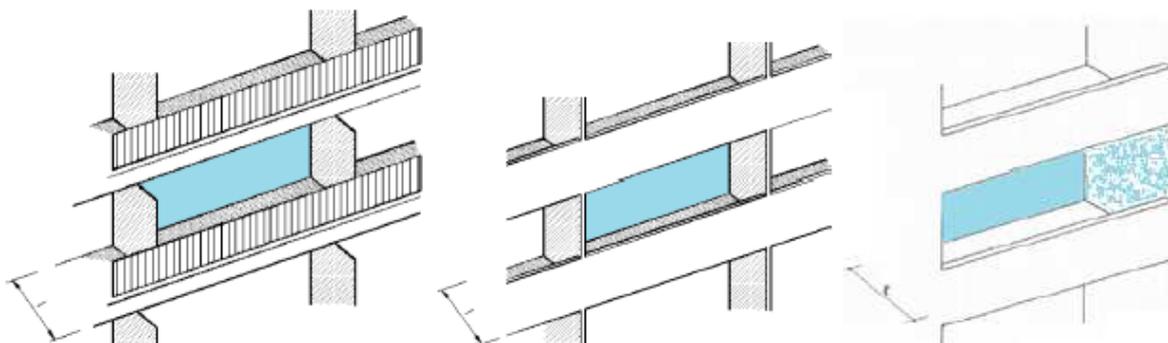
L'écran de saisie des masques apparaît alors



Les masques pourront être de 2 sortes :

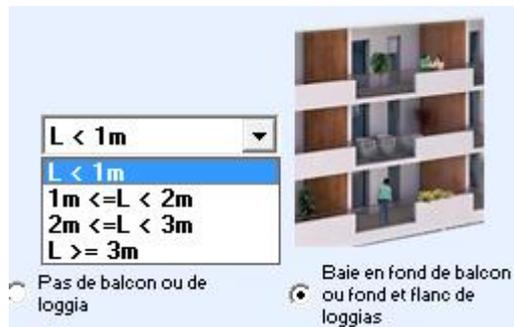
- Les masques proches :
 - o Baies dans une loggia
 - o Baies sous un auvent ou un balcon
 - o Baies masquée par un écran latéral au sud
- Les masques lointains
 - o Masques lointains homogènes
 - o Environnement non homogène

Masque proche - Baie en fond de balcon ou fond et flanc de logement

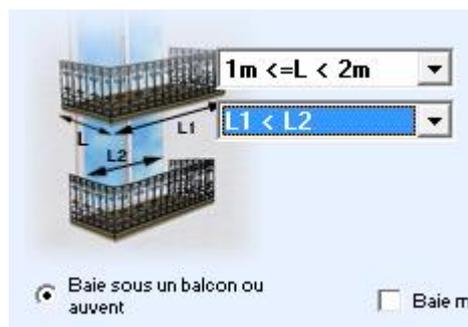
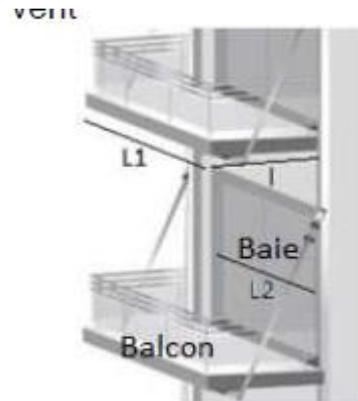


Dans ce cas, il faudra juste saisir la profondeur du balcon ou de la loggia

DPE METHODE 3CL – SAISIE du METRE - suite



Masque proche - Baie sous un balcon ou un auvent

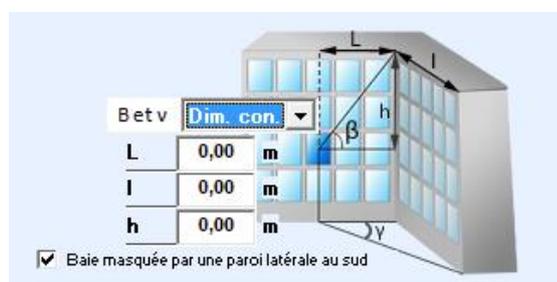
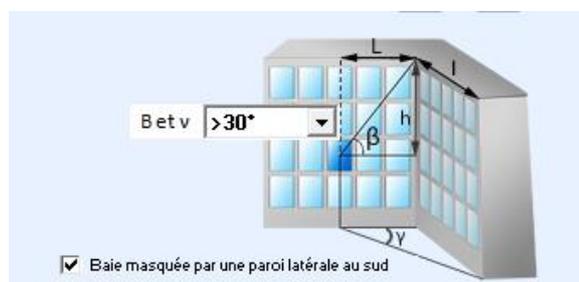
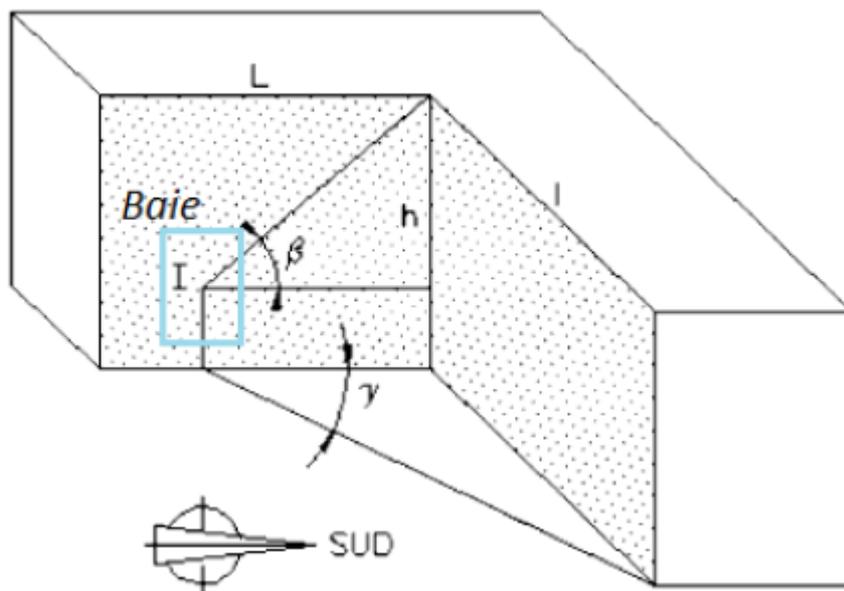


Il sera nécessaire de saisir :

- La profondeur du balcon
- Si la largeur du balcon dépasse ou non de la fenêtre

DPE METHODE 3CL – SAISIE du METRE - suite

Masque proche - Baies masquée par un écran latéral au sud

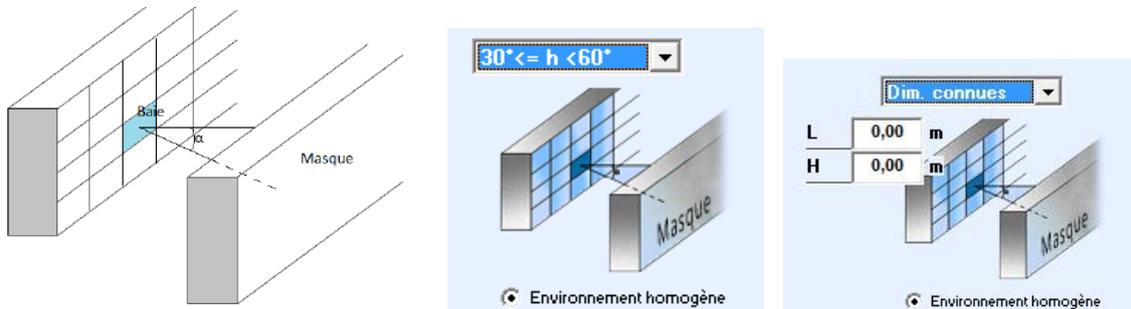


Dans ce cas l'opérateur pourra introduire directement l'information concernant le fait que les angles β et γ sont inférieurs ou supérieurs à 30° ou il aura la possibilité de sélectionner l'option « Dim. Con. » (Dimensions connus) et ainsi introduire les côtes L, I et h afin de calculer β et γ

Ce dernier masque est cumulable avec l'un ou l'autre des deux premiers masques proches

DPE METHODE 3CL – SAISIE du METRE - suite

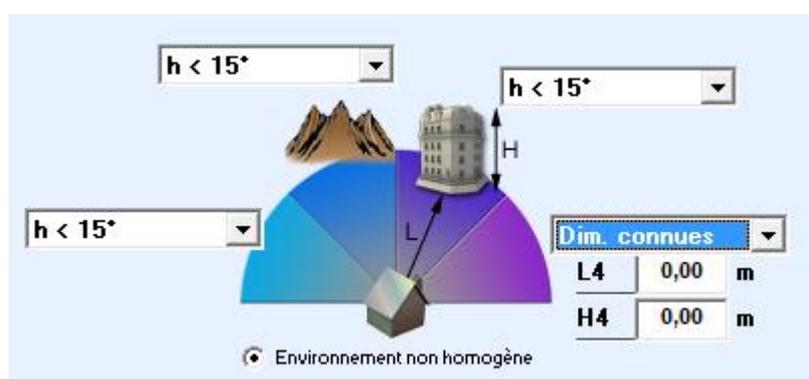
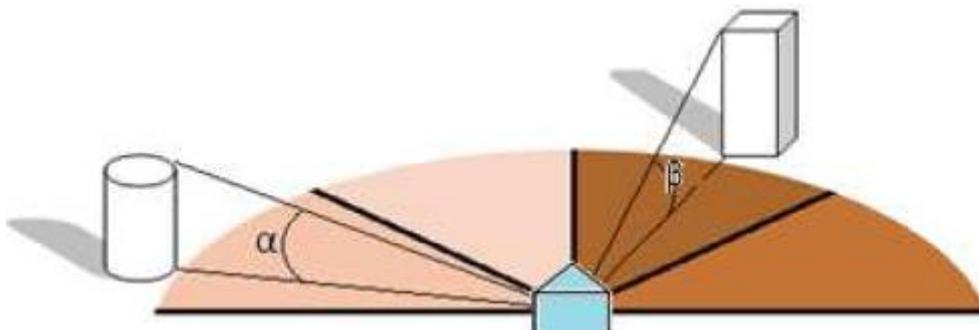
Masques lointains - Masques lointains homogènes



Ce type de masque lointain est à considérer lorsque l'environnement forme un écran ayant une hauteur constante devant la baie (ex : Bâtiment donnant sur une rue avec des bâtiments en face)

Dans ce cas l'opérateur pourra introduire directement la hauteur de l'angle formé par l'obstacle ou introduire les côtes la distance (L) et la hauteur (H) de l'obstacle afin de calculer cet angle

Masques lointains – Environnement non homogènes

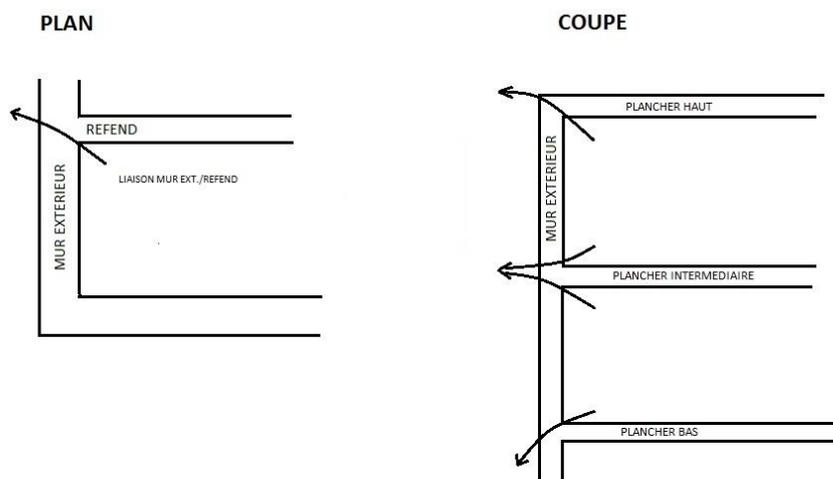


Ce type de masque est à utiliser lorsque l'environnement forma un masque non homogène sur l'horizon L'azimut est alors scindé en 4 tranches de 45 °. L'opérateur devra introduire pour chacune la hauteur moyenne des obstacles en °. comme précédemment, l'utilisateur pourra introduire directement la hauteur de l'angle ou les dimensions : distance moyenne (L) et hauteur moyenne (H)

DPE METHODE 3CL – SAISIE du METRE - suite

La dernière étape de la saisie des métrés consiste en la saisie des ponts thermiques

Ponts thermiques					
Plancher bas / mur			Plancher intermédiaire lourd / mur lourd		
Long. en m	Liste des murs	Liste des planchers bas	Long. en m	Liste des murs lourds	Position du plancher
10	MUR n°1	PLANCHER n°1			
Plancher haut / mur			Refend / mur		
Long. en m	Liste des murs	Liste des planchers hauts	Long. en m	Liste des murs	Position du refend



L'utilisateur devra faire l'inventaire des ponts thermiques présents dans le bâtiment ; c'est-à-dire des différentes liaisons entre les parois. 4 types de liaisons devront être introduits :

- Les liaisons murs extérieurs / refends
- Les liaisons murs extérieurs /planchers bas
- Les liaisons murs extérieurs / plancher intermédiaire

Ces liaisons ne seront à prendre en compte que dans le cas où le mur et le plancher intermédiaire seront constitués de matériaux lourds (béton, maçonnerie,...)

- Les liaisons murs extérieurs /planchers hauts

DPE METHODE 3CL – SAISIE du METRE - suite

Les ponts thermique de liaison murs extérieurs /menuiseries seront calculés automatiquement à l’aide des caractéristiques saisies dans les menuiseries

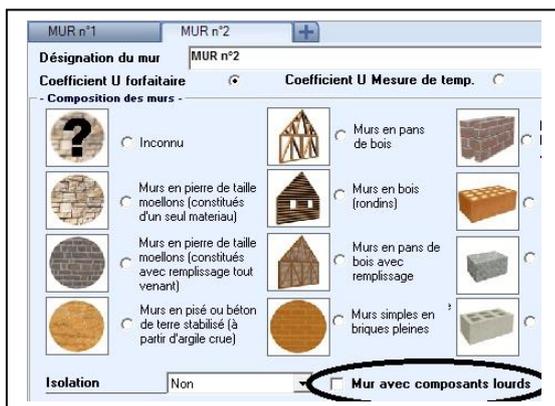
Les autres ponts thermiques (Angles de murs extérieurs, refends / planchers,...) sont considérés comme négligeable dans la méthode

Pour chaque liaison l’opérateur devra introduire :

- La longueur en m de la liaison (mesurée à l’intérieur)
- Les types de parois en contact

La valeur coefficient de pont thermique (ψ) en sera alors déduite automatiquement

Dans le cas où le pont thermique ne concerne que des parois constituées d’éléments lourds, cette option devra être correctement sélectionnée dans la saisie des caractéristiques de la parois (paragraphe « enveloppe ») pour que la paroi soit proposée dans le menu déroulant



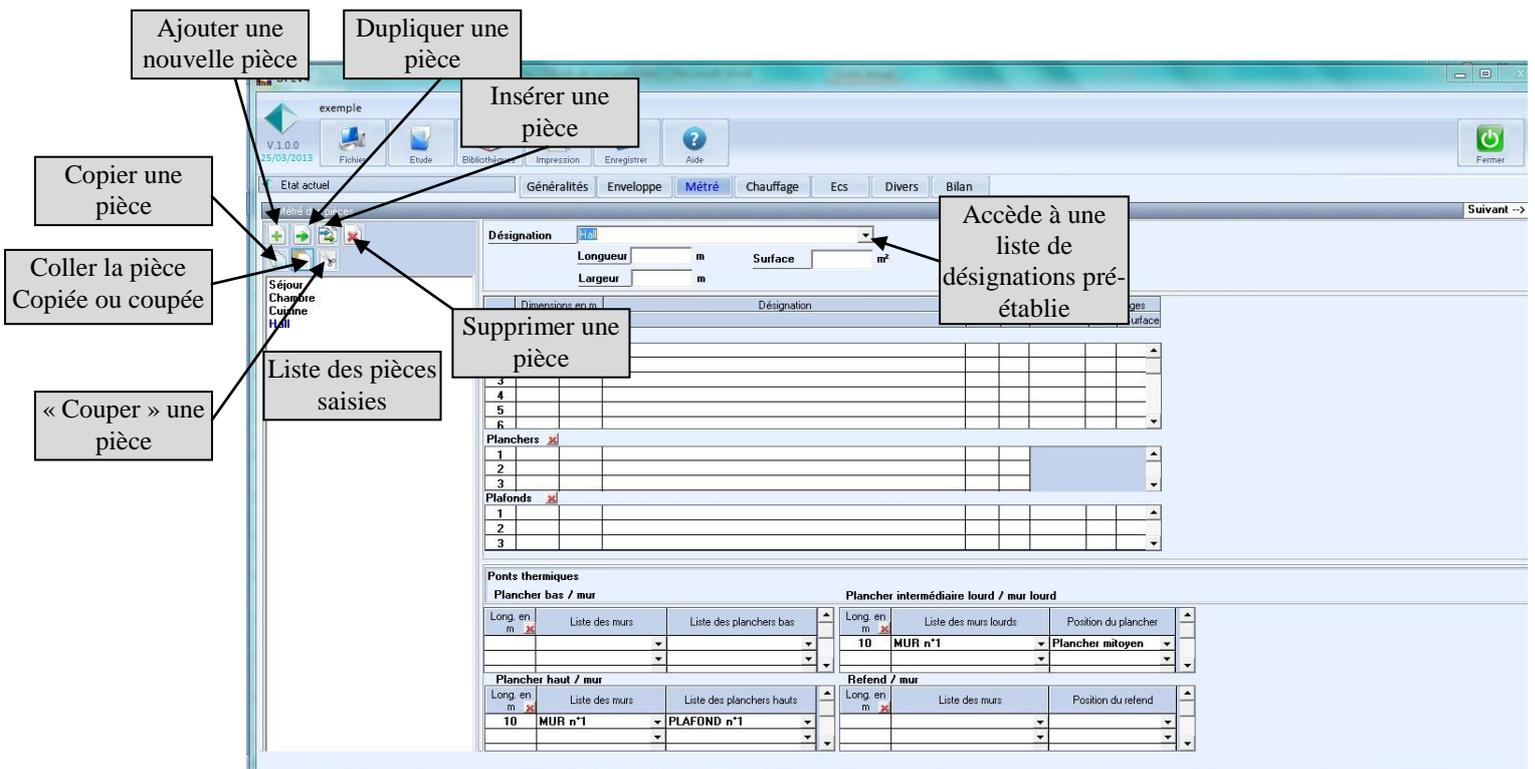
Cette indication sera également importante dans la sélection automatique de la valeur du ψ

DPE METHODE 3CL – SAISIE du METRE - suite

Comme nous l’avons vu précédemment, il est possible de choisir dans les données techniques, la possibilité d’effectuer une saisie pièce par pièce qui peut être plus pratique à partir d’un relevé terrain

Dans ce cas l’opération devra se répéter pour chaque pièce de la maison

L’écran présente alors les fonctions permettant la saisie des pièces



L’opérateur pourra saisir les dimensions de la pièce soit en introduisant la longueur et la largeur ou en saisissant directement la surface

En fonction des dimensions introduites, le logiciel initialisera automatiquement les dimensions des parois (murs, planchers et plafonds)

Il suffira alors d’affecter les types de parois aux parois déperditives, les autres (parois non déperditives entre pièces chauffées) pourront être laissées vides

	Dimensions en m		Désignation	U	b
	L ou S	H ou l			
Façades					
1	5	2,5	MUR n°1	2,000	1,00
2	4	2,5			
3	5	2,5	MUR n°2	2,000	1,00
4	4	2,5			

Parois non déperditives : il n’est pas nécessaire de les supprimées ; il suffit de ne pas attribuer de type de paroi

DPE METHODE 3CL – SAISIE du CHAUFFAGE

Une fois l'ensemble des données du métré introduites, en cliquant sur « suivant » l'opérateur doit alors saisir les systèmes de chauffage

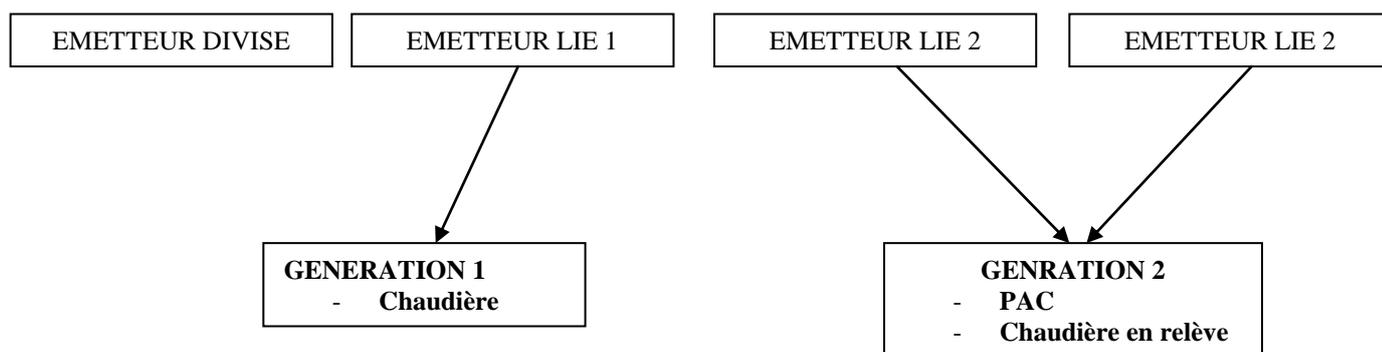
2 types de systèmes de chauffage pourront être distingués :

- Les émetteurs divisés
Ce sont tous les émetteurs qui sont autonome et se suffisent à eux-mêmes (ex : convecteurs électriques, poêle à bois,...)
- Les émetteurs associés à une génération (ex : radiateurs raccordés sur une chaudière,...)
-

Dans un même bâtiment l'opérateur pourra saisir un nombre quelconque d'émetteurs (divisés ou non) associés à un nombre quelconque de générations

La génération étant considérée comme l'ensemble des générateurs raccordés à un même réseau de distribution (ex : PAC + chaudière en relève)

Plusieurs émetteurs pourront être reliés à la même génération (ex : chaudière alimentant un plancher chauffant au rez-de-chaussée et des radiateurs à l'étage)



L'écran se présente donc en 2 parties

- Dans la partie supérieure : les émissions
- Dans la partie inférieure : les générations

DPE METHODE 3CL - SAISIE du CHAUFFAGE - suite

Liste des émetteurs

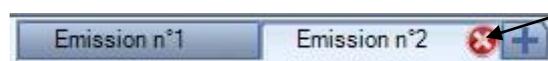
Ajouter un émetteur

Liste des générations

Ajouter une génération

Dans le cas où le bâtiment ne comporte que des émetteurs divisés (ex : maison chauffée uniquement avec des convecteurs électriques), il n'est alors pas nécessaire de créer de génération, l'écran se présente alors ainsi

Pour supprimer une émission ou une génération, il suffit de cliquer sur la croix qui apparaît lors du survol de l'onglet



Si la production de chauffage est assurée par un seul type d'émetteur, il sera considéré comme assurant la totalité de la surface du logement

DPE METHODE 3CL - SAISIE du CHAUFFAGE - suite

Dans le cas contraire, l'opérateur devra saisir la surface du second système. Le premier sera alors considéré comme assurant le reste de la surface.

La liste des émetteurs dépend du type choisi :

- Divisé ou non
- Energie choisie

Pour chaque émetteur il pourra être défini la présence ou non d'un équipement d'intermittence

Tout émetteur non divisé (centralisé) devra être associé à la génération qui assure la production d'énergie et ce à travers un éventuel réseau de distribution. Dans le cas où le réseau de distribution ne sort pas du volume chauffé (générateur dans le volume chauffé) on considérera qu'il est isolé

La génération de chaleur pourra être assurée par un ou plusieurs générateurs. Dans le cas où la génération comporte plusieurs générateurs, l'écran se présente alors ainsi :

La répartition des besoins sur chaque générateur pourra s'effectuer de plusieurs manières :

- Cascade sans priorité : les générateurs sont sensés fonctionnés simultanément ; les besoins seront répartis identiquement sur chaque générateur
- Cascade avec priorité : les besoins sont assuré en priorité par le premier générateur puis par le second, etc... ; les générateurs doivent être saisis dans l'ordre du fonctionnement de la cascade (ex : chauffage collectif avec une chaudière à condensation qui assure le principal du besoins et une chaudière standard qui assure le complément par temps froid)
- PAC avec chaudière en relève : C'est le cas particulier où le chauffage est assuré principalement par un PAC et que la chaudière prend le relais dans les périodes les plus froides ; dans ce cas la PAC doit être saisie en premier générateur et la chaudière en second
- Chaudière bois avec autre générateur en relève : C'est le cas particulier ou le générateur principal est une chaudière bois et qu'un autre générateur assure la production en mi-saison Dans ce cas la chaudière bois doit être saisie en premier

DPE METHODE 3CL - SAISIE du CHAUFFAGE - suite

Dans le cas des chaudières individuelles, la puissance pourra être calculée de manière automatique (en cliquant « Def »), dans les autres cas, elle devra être introduite.

DPE METHODE 3CL - SAISIE de l'ECS

En cliquant sur « suivant » l'opérateur pourra alors introduire les données concernant la production ECS

Ajout d'un système ECS

Ecs n°1 Ecs n°2

Type d'ecs : Générateur mixte (chauffage + ecs)

Installation : Individuelle

Position : En volume habitable

Pièce raccordée contiguë :

Type de production : Instantanée

Lien sur la génération chauffage : Génération n°1

Lien sur le générateur : Ensemble des générateurs

Existence d'un système solaire :

Type de système solaire : Production ECS solaire

Facteur de couverture ECS (Fecs) : valeur inconnue (estimation automatique)

Sélection de la génération et éventuellement du générateur assurant la production ECS

Possibilité de préciser la présence d'une production solaire thermique

En maison individuelle, seuls 2 systèmes d'ECS pourront être saisis

Dans le cas d'une production mixte chauffage + ECS, l'opérateur devra préciser la génération de chauffage assurant l'ECS, ainsi que le générateur dans le cas où l'ECS est assurée par un générateur en particulier (ex : PAC avec chaudière en relève où l'ECS est assurée par la chaudière uniquement)

Dans le cas d'une production solaire thermique, le type d'ECS à définir concerne l'appoint du système solaire

DPE METHODE 3CL - SAISIES COMPLEMENTAIRES

En cliquant sur « suivant » l'opérateur pourra alors saisir les dernières informations pour compléter son bilan

Divers

- Système de ventilation -

Système de ventilation Ventilation par ouverture des fenêtres

Présence d'une cheminée sans trappe

- Système de climatisation -

Type de climatisation Aucun

- Abonnements -

Abonnement Gaz naturel :
Pas de Gaz ou GPL

- Production d'électricité à demeure

Production photovoltaïque

Production par micro eolienne

Dans cette écran, l'opérateur pourra saisir les informations complémentaires :

- Le type de ventilation
- La présence ou non d'une climatisation
- La présence d'un abonnement gaz
- La présence d'une production d'énergie à demeure (photovoltaïque ou éolien)

Le montant de l'abonnement gaz ne sera pris en compte que si le gaz est utilisé pour la production de chauffage, d'ECS ou de climatisation. Inversement si une partie de la consommation est en gaz et qu'aucun abonnement n'est défini, la consommation sera prise automatiquement en GPL

La valeur de l'abonnement électrique est calculée automatiquement

DPE METHODE 3CL - BILAN

La saisie est terminée, en cliquant sur « suivant » ou sur l’onglet « Bilan » le calcul s’effectue. Le logiciel affiche automatiquement les résultats des consommations et les étiquettes

Accès aux détails de calcul

Consommations en kWh

Ajout d'une recommandation

Consommations en Euros

Détails	Energie finale kWh/an	Energie primaire kWhEP/m ² .an	Bilan financier en euros/an
Chauffage			624,55
Gaz naturel	10737,7	89,48	220,34
Eau chaude sanit...			0,0
Gaz naturel	3788,2	31,57	
Refroidissement			
TOTAL ENERGIE			844,88
Abonnement Electricité			0,0
Abonnement Autre			186,86
TOTAL			1031,74

Indicateurs Energie / Climat

Energie 121 kWhEP/m².an Gaz à effet de serre 28 kgéqCO₂/m².an

Logement économique

Logement 121,0 kWhEP/m².an

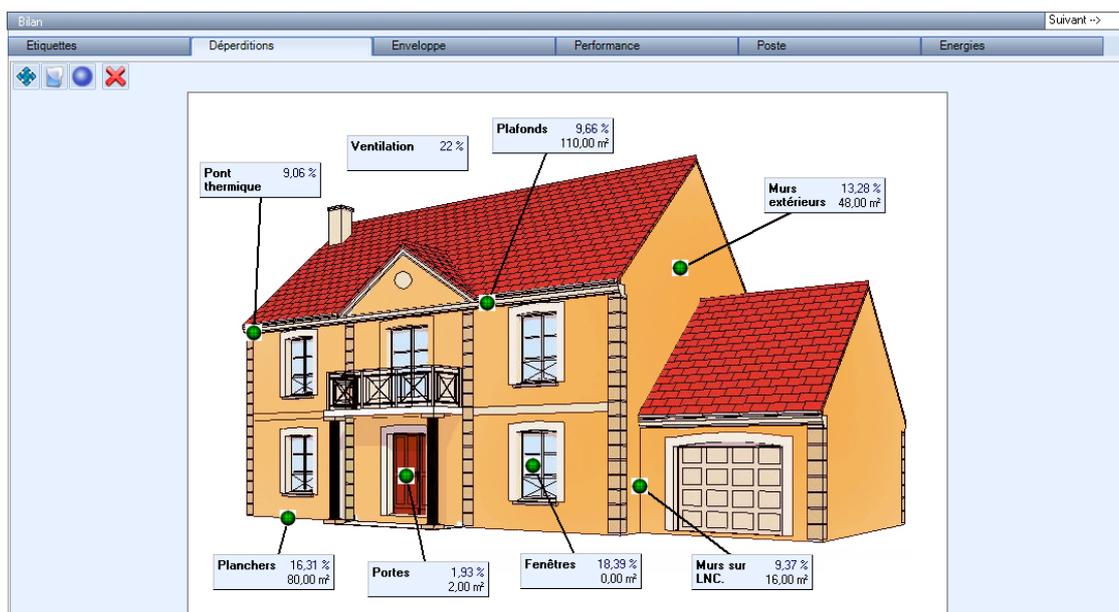
Logement Faible émission de GES

Logement 28,3 kgéqCO₂/m².an

Logement énergivore

Les différents onglets de la fenêtre permettent de donner des détails du calcul ainsi que des informations complémentaires, facultatives pour le DPE officiel mais intéressantes pour l’analyse du bilan

L’onglet déperdition permet d’afficher la répartition des déperditions par poste



DPE METHODE 3CL - BILAN - suite

Dans le cas où une photo a été sélectionnée dans la saisie des généralités « Log/zone »

Permet de déplacer l'image dans le cadre

En cliquant sur l'étiquette, il est possible de la déplacer

Supprime la photo du bien et réaffiche l'image par défaut

Repositionne les étiquettes et les flèches par défaut

En cliquant sur l'extrémité, il est possible de positionner la flèche

Bilan | Suivant ->

Etiquettes | Déperditions | Enveloppe | Performance | Poste | Energies

Verifiation 22.4%

Pont thermique 9.06%

Plafonds 9.66% / 110.00 m²

Murs extérieurs 13.28% / 48.00 m²

Murs sur LNC. 9.37% / 16.00 m²

Planchers 16.31% / 80.00 m²

Portes 1.93% / 2.00 m²

Fenêtres 18.39% / 0.00 m²

L'onglet « Enveloppe » permet d'afficher le détail des calculs des déperditions et des apports gratuits conformes à la méthode 3CL

Bilan | Suivant ->

Etiquettes | Déperditions | Enveloppe | Performance | Poste | Energies

Elément	Localisation	Nature	Orient.	U ou PSI	Surface ou Longueur	b	Déperditions	SSE
MUR Nord	EXT	Mur en briques creuses Ep 20cm avec isolar	Nord	0.667	20.00	1.00	13.33	
MUR SUD	EXT	Mur en briques creuses Ep 20cm avec isolar	Sud	0.667	18.00	1.00	12.01	
MUR EST	EXT	Mur en briques creuses Ep 20cm non isolé	Est	2.000	10.00	1.00	20.00	
MUR OUEST	EXT	Mur en briques creuses Ep 20cm non isolé	Ouest	2.000	16.00	1.00	32.00	
PLANCHER n°1	TP	Dalle de béton avec isolation inconnue	Interieur	0.870	80.00	0.80	55.68	
PLAFOND n°1	EXT	Type de plafond inconnu avec isolation inco	Sud	0.300	55.00	1.00	16.50	
PLAFOND n°1	EXT	Type de plafond inconnu avec isolation inco	Nord	0.300	55.00	1.00	16.50	
Fenêtre nord	EXT	Fenetre battant PVC double vitrage(VNT) air	Nord	2.200	8.00	1.00	17.60	0,704
Fenêtre Sud	EXT	PF coulissante PVC double vitrage(VNT) air	Sud	2.400	9.00	1.00	21.60	5,049
Fenêtre Est	EXT	Briques de verre creuses	Est	2.600	4.00	1.00	10.40	0,912
Fenêtre toit	EXT	Fenetre battant Bois ou bois metal double vit	Sud	3.300	2.00	1.00	6.60	1,248
Fenêtre toit	EXT	Fenetre battant Bois ou bois metal double vit	Nord	3.300	2.00	1.00	6.60	0,333
Porte n°1	EXT	Porte en bois avec double vitrage	Est	3.300	2.00	1.00	6.60	
		Liaison_Plancher_bas_Mur		0.800	16.00	1.00	12.80	
		Liaison_Plancher_bas_Mur		0.710	18.00	1.00	12.78	

Détermination des Apports gratuits

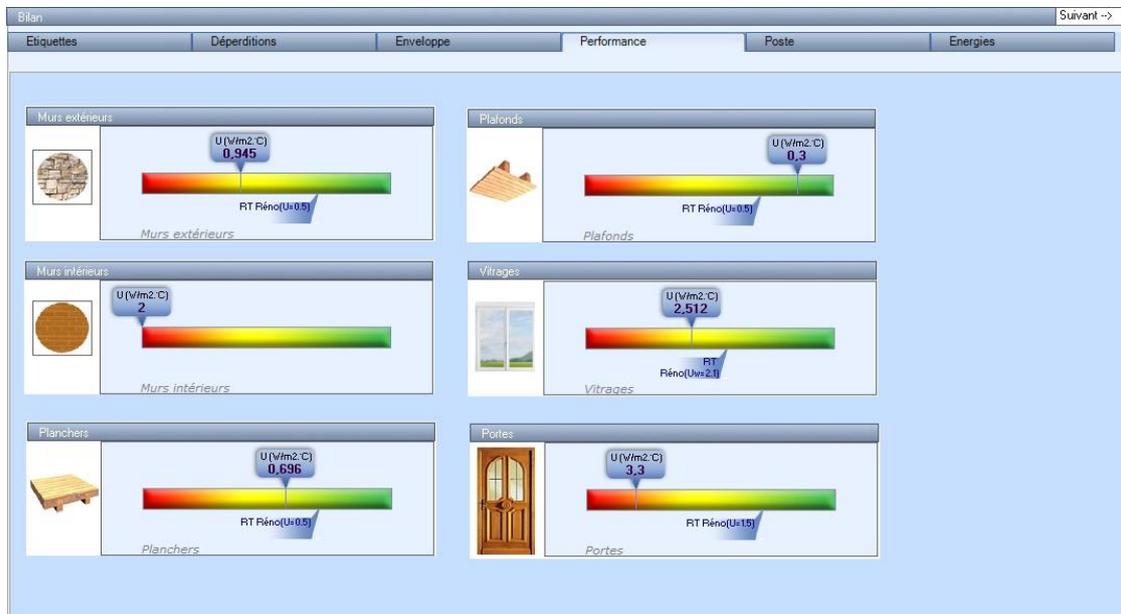
Surface sud équivalente Sse	8,246
Apports solaires As	4341414
Apports Internes Ai	1961560
Degrés-heures corrigés DHcor	36310
X	0,508
Fraction d'apports gratuits F	0,461

Déperditions Surfacciques DP	235,42	W/°C
Déperditions Lineiques PT	30,93	W/°C
Déperditions Ventilation DR	75,14	W/°C
GV	341,49	W/°C

Besoins de Chauffage BV = GV x (1-F) **184,20**

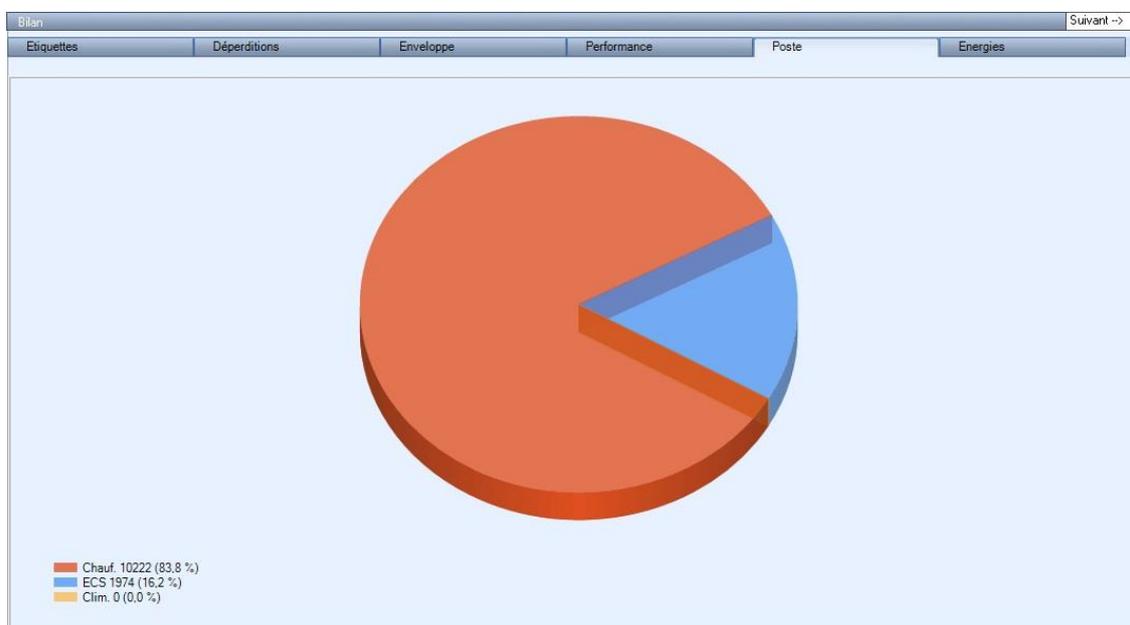
DPE METHODE 3CL - BILAN - suite

L'onglet « Performance » permet d'afficher le niveau de performance moyenne des éléments du bâti



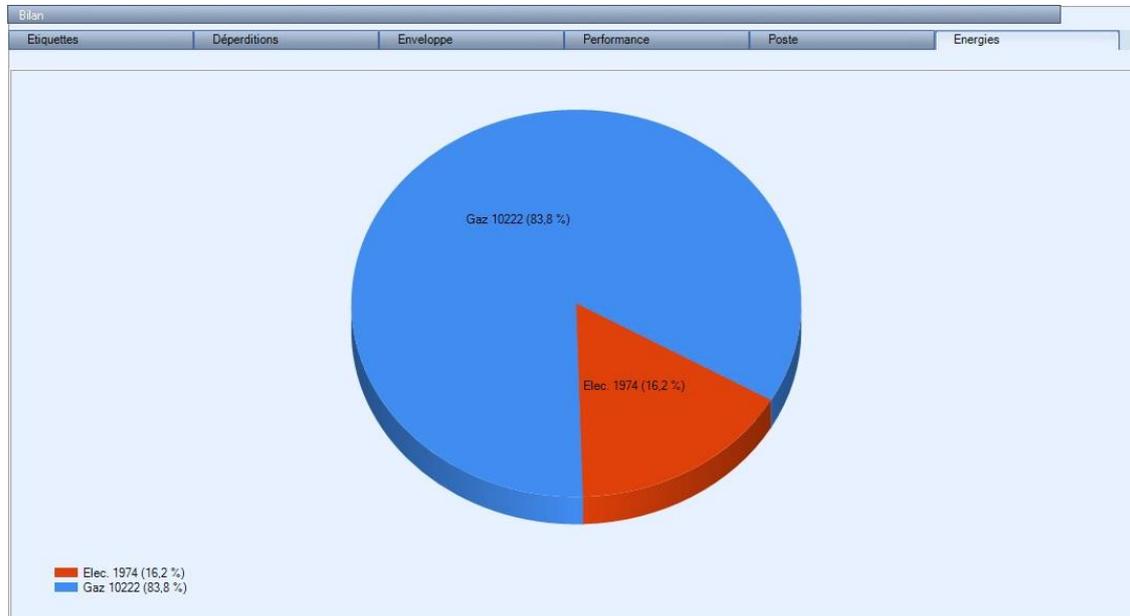
L'indication de la valeur minimale de la RT rénovation par élément (arrêté du 3 mai 2007) permet de juger de la qualité des éléments par rapport à cette réglementation

L'onglet « Poste » permet de visualiser la répartition des consommations par poste



DPE METHODE 3CL - BILAN - suite

L'onglet « Energies » permet de visualiser la répartition des consommations par énergie



DPE METHODE 3CL - PARTICULARITES

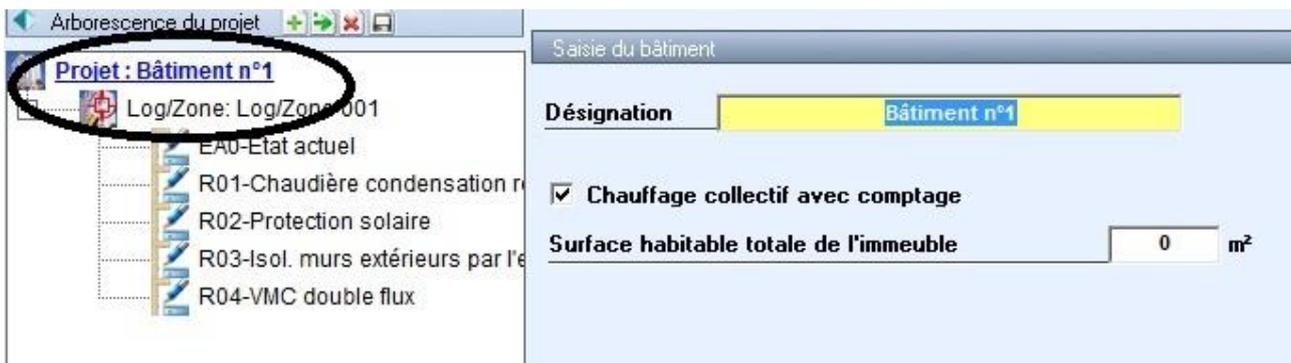
Dans le cas des logements en immeuble collectif ou des immeubles complets, la saisie du projet est sensiblement la même. Seules quelques points diffèrent :

PARTICULARITE d'UN APPARTEMENT

La méthode 3CL s'applique aux appartements en chauffage individuel, mais également en chauffage collectif avec comptage.

Dans ce cas, l'opérateur devra saisir la puissance totale du générateur collectif, la part attribuée à l'appartement sera calculée au prorata de sa surface par rapport à la surface totale du bâtiment

Cette information sera à introduire sur la ligne « bâtiment » de l'arborescence

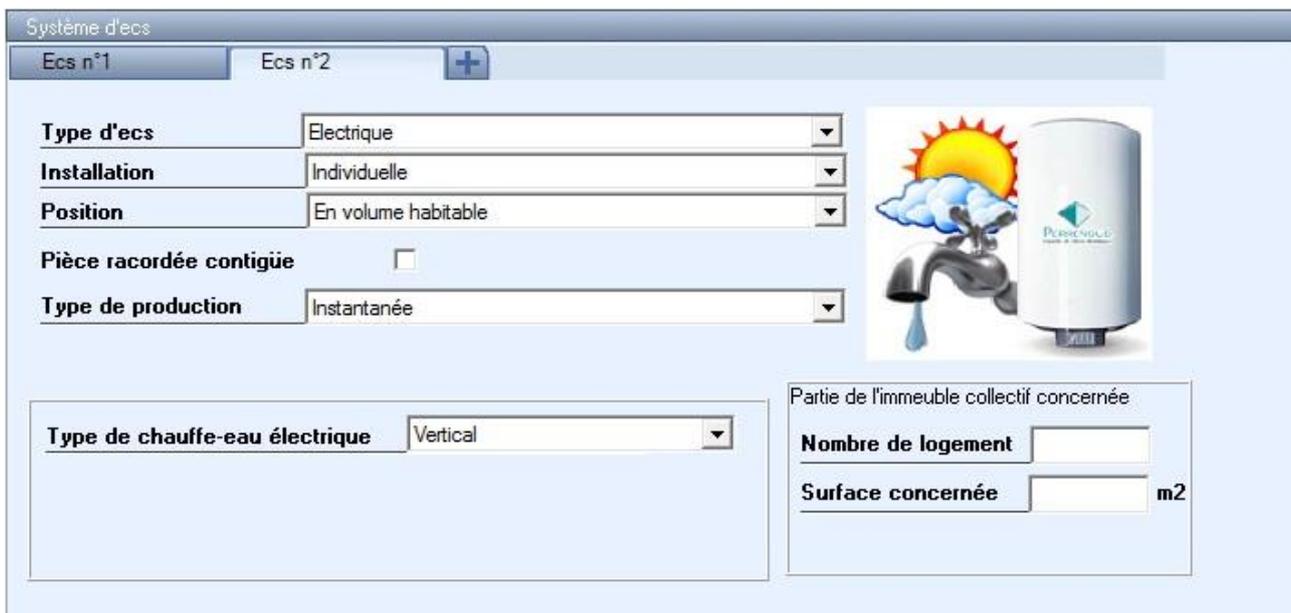


PARTICULARITE d'UN CALCUL à l'IMMEUBLE

Dans ce cas la principale différence sera au stade de la saisie ECS ou le nombre de système ne sera plus limité à 2

Il sera nécessaire de créer un système par type de production différente (ex : dans le cas de cumulus électriques où dans un immeuble on rencontre des ballons de 200l, 250l et 300l, il faudrait créer 3 systèmes ECS différents.

Dans le cas où l'immeuble comporte plusieurs systèmes, il faudra, pour chacun, préciser le nombre de logements et la surface considérée



Pour le premier système ces valeurs sera calculées par différence avec le nombre de logements et la surface total de l'immeuble précédemment introduits dans l'onglet « Log/zone »

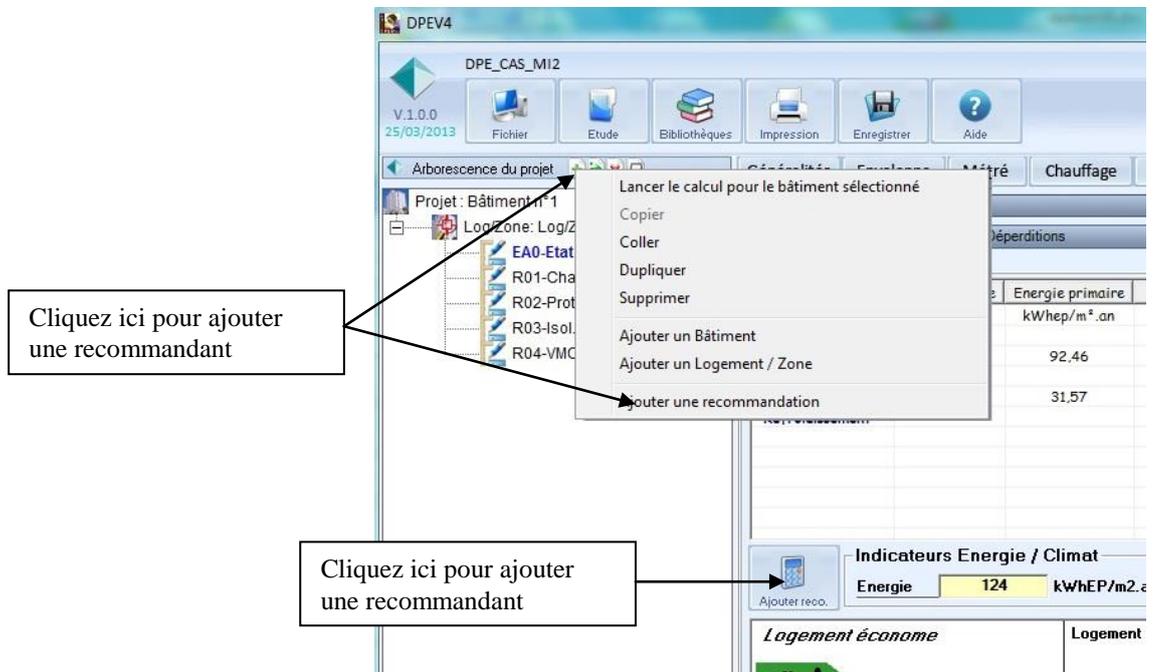
DPE METHODE 3CL - PARTICULARITES - suite

Pour affecter automatiquement le montant des abonnements, il sera également nécessaire de fixer le nombre d'abonnements individuels gaz et électricités dans l'onglet « Divers »

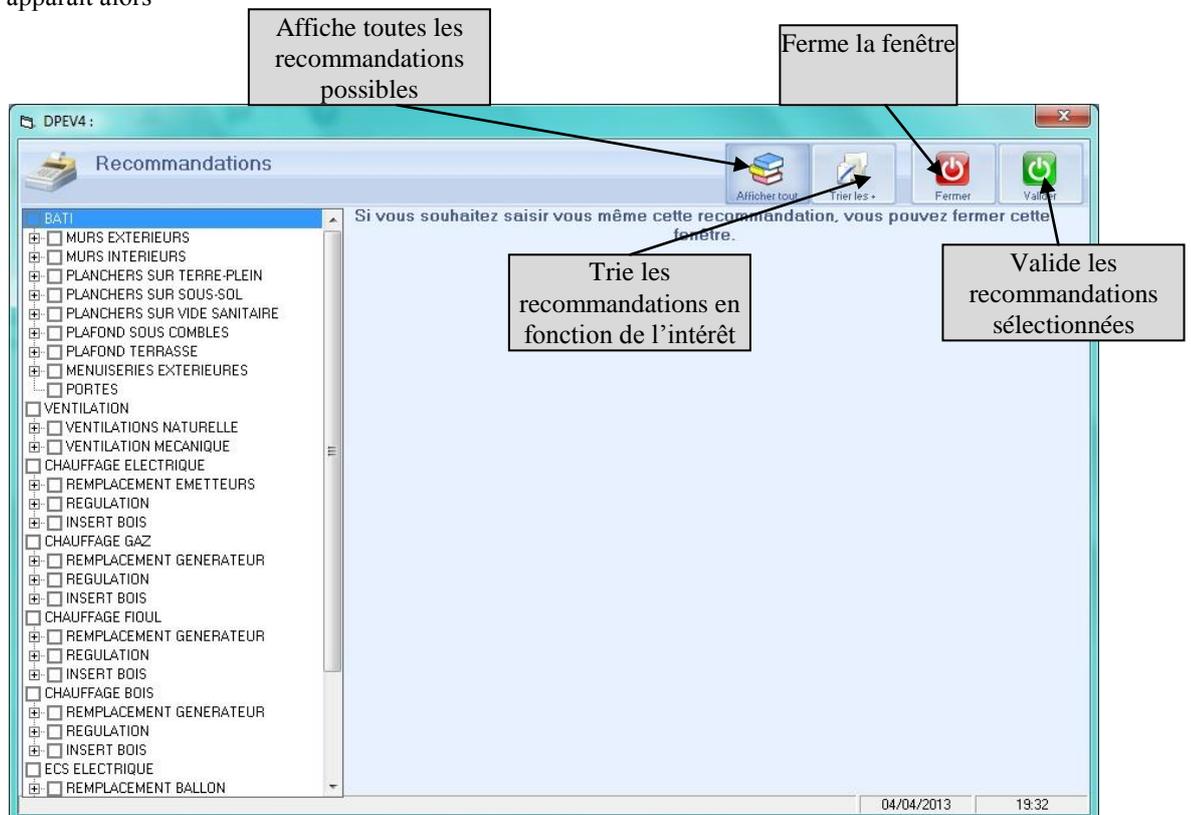
- Abonnements -	
Tarif EDF :	Abonnement Gaz naturel :
Nombre de logements utilisant l'électricité pour le chauffage, l'ECS ou le refroid. <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Abonnement(s) Gaz naturel"/>
Nombre de logements utilisant le Gaz pour le chauffage, l'ECS ou le refroid. <input type="text" value="0"/>	
- Production d'électricité à demeure	
Production photovoltaïque <input type="checkbox"/>	
Production par micro éolienne <input type="checkbox"/>	

SAISIE des RECOMMANDATIONS

Un fois le bilan de l'état actuel réalisé, l'opérateur pourra créer des recommandations (obligatoires dans le cadre du dpe)



L'écran de saisie apparait alors



SAISIE des RECOMMANDATIONS - suite

L'utilisateur pourra utiliser 3 méthodes différentes :

1) Création d'une recommandation à partir de la liste proposée

Pour créer une recommandation à partir de la liste proposée, l'opérateur devra procéder de la façon suivante :

1) Sélectionner la recommandation (bien ouvrir complètement le menu, la recommandation est en minuscule)

2) Sélectionner les éléments à modifier

3) Vérifier le chiffrage de la recommandation (il est possible de changer les quantités et les montants)

4) Valider la recommandation

Désignation	Quantité	Quantité en fonction de :	Montant variable	crédit Impôts	Montant
murs extérieurs par l'intérieur	158	Surface de murs extérieurs en m ²	40	15,00	6667,00

Réduc. impôts 15 % Total 6667,6 €

04/04/2013 19:39

SAISIE des RECOMMANDATIONS - suite

Le logiciel créé alors automatiquement la recommandation.

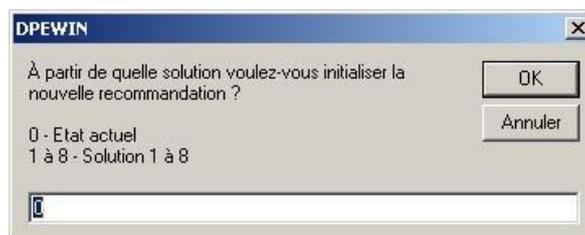
The screenshot shows the 'Bilan' (Balance) section of the software. It contains a table with energy consumption data and a financial balance sheet. Callouts provide instructions on how to interact with the interface:

- Clavier sur la recommandation pour afficher les informations**: Points to the 'Ajouter reco.' button.
- Clavier sur « Bilan » pour afficher les résultats de consommation après la modification**: Points to the 'Bilan' tab in the top navigation bar.
- Niveaux du logement APRES la modification recommandée**: Points to the 'Indicateurs Ener' section.
- Clavier ici pour créer une deuxième recommandation**: Points to the 'Ajouter reco.' button.

Détails	Energie finale kWh/an	Energie primaire kWhep/m².an	Bilan financier	
Chauffage			Chauffage	645,36
Gaz naturel	11095,6	92,46	Eau chaude sanitaire	220,34
Eau chaude sanit...			Refroidissement	0,0
Gaz naturel	3788,2	31,57	TOTAL ENERGIE	865,7
Refroidissement			Abonnement Electricité	0,0
			Abonnement Autre	186,86
			TOTAL	1052,56

En utilisant cette méthode, les recommandations devront être créées une par une.

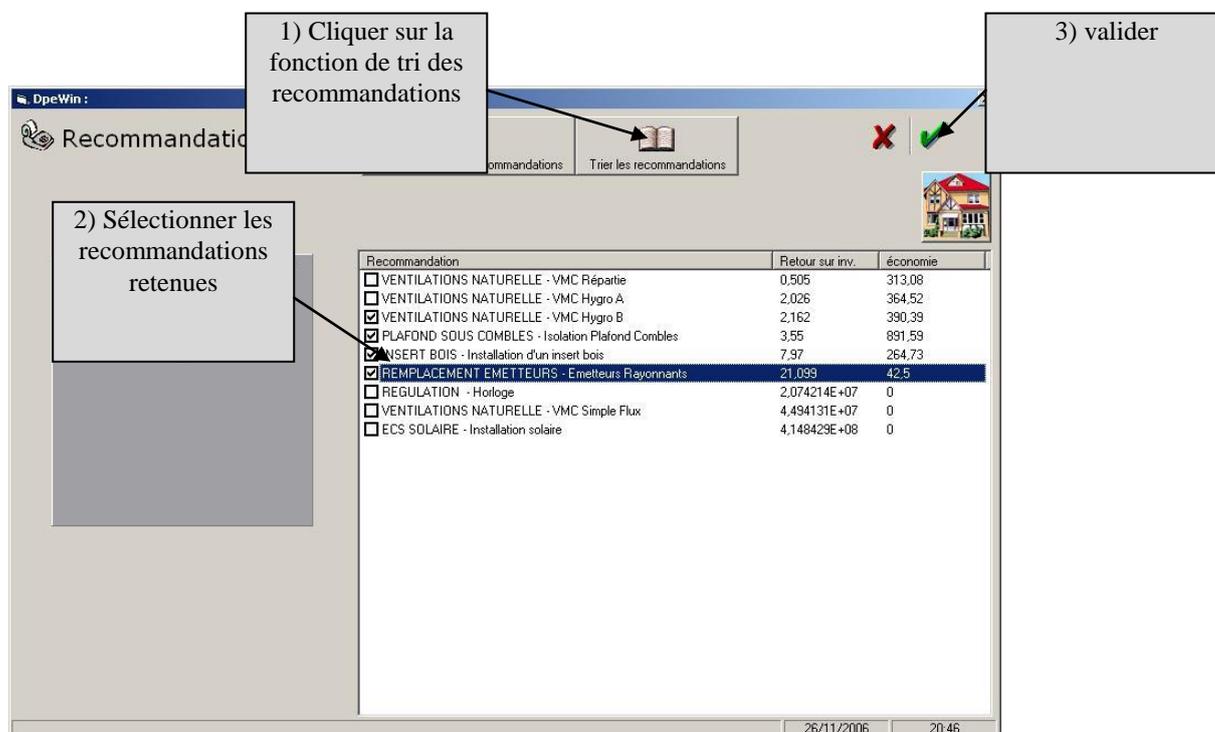
Lors de la création d'une seconde recommandation, l'utilisateur pourra préciser s'il souhaite repartir de l'état initial ou ajouter la recommandation à une déjà saisie.



SAISIE des RECOMMANDATIONS - suite

2) Création de plusieurs recommandations simultanément

Il est possible de créer plusieurs recommandations en une seule opération, en utilisant la fonction de tri



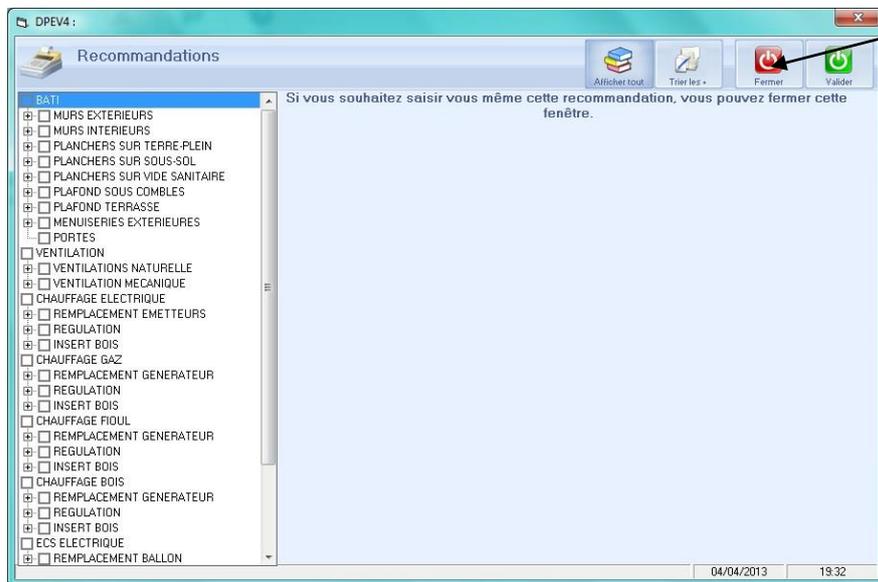
Toutes les recommandations seront créées simultanément.



SAISIE des RECOMMANDATIONS - suite

3) Création d'une recommandation non répertoriée

Il est possible de créer une recommandation différente des améliorations référencées dans la liste de base. Cette fonctionnalité donne des possibilités illimitées, puisque la totalité des paramètres pourra être modifiée. Ajouter une recommandation comme préalablement.



Fermer directement la fenêtre de saisie automatique des recommandations

Le logiciel créera alors une recommandation en recopiant intégralement l'état actuel. L'opérateur pourra alors modifier n'importe quel paramètre correspondant à la recommandation qu'il propose (sur le bâti, le chauffage, l'ECS, ...).

SAISIE des RECOMMANDATIONS - suite

L'opérateur devra ensuite saisir manuellement l'investissement et le crédit d'impôt dans l'onglet « Généralités ».

Arborescence du projet

Projets : Bâtiment n°1

- Log/Zone : Log/Zone 001
 - EA0-Etat actuel
 - R01-Isol. murs extérieurs par l'i
 - R02-Recommandation 2

Généralités | Enveloppe | Métré | Chauffage | Ecs | Divers | Bilan

Généralités

Intitulé : Recommendation 2

Commentaire :

Photo :

Inertie : Lourde

- Investissement -

Investissement sur bâtiment :

Crédit d'impôts :

Sélectionner l'onglet « Généralité »

Introduire l'investissement et le crédit d'impôt

en cliquant sur l'icône  l'opérateur pourra chiffrer la recommandation à l'aide du tarif des éléments

Ajoute ou insère un prix dans la base

DpeWin : Aide

Insérer Ajouter Valider

Investissement production chauffage/ECS

	TARIF	Désignation	Prix fixe	0,00	question	% Réduction impôts
19	WD300201	Horloge	300,00			25,00
20	WD300301	Installation d'un insert bois	2000,00			50,00
21	WD400101	Chaudière murale à condensation	4500,00			25,00
	400102	Chaudière à condensation au sol	7500,00			25,00
	400103	Chaudière murale basse température	3500,00			15,00
	400104	Chaudière basse température au sol	5000,00			15,00
25	400201	Horloge	300,00			25,00
26	WD400202	Robinets Thermostatiques	80,00		Nombre de radiateurs	25,00
27	WD500101	Chaudière à condensation	10000,00			25,00

Double cliquer sur une ligne pour ajouter un article

Supprime la ligne en cours

Désignation	Quantité	Quantité en fonction de :	Montant variabl	crédit Impo	Montant
1 Robinets Thermostatiques	5	Nombre de radiateurs	80	25,00	422,00

Réduction d'impôts : 25 Total : 422

DIAG. d'UN LOGEMENT en CHAUFFAGE COLLECTIF

En chauffage collectif ou pour les bâtiments construits avant 1948, la saisie est radicalement différente.

En effet comme nous l'avons déjà évoqué, dans ces cas, le DPE s'effectue à partir de la saisie des consommations. Le modèle de document sera conforme à l'annexe 6.2 (ou 6.B en location).

Le diagnostiqueur devra se procurer auprès du syndic, les consommations d'énergies (dans l'unité de livraison) des 3 dernières années ainsi que les tantièmes du logement par rapport au tantième de l'immeuble.

Exceptionnellement, si il est impossible de se procurer ces informations, l'opérateur devra le signaler dans les données techniques; selon la procédure, les étiquettes seront alors imprimées vides

Données Techniques de l'étude exemple-factures

Données Techniques

Fermer

Général

Lieu et type de DPE

Sélection du département
TERRITOIRE de-BELFORT

Numéro de département
90

Altitude du lieu
350 m

Type de DPE
Vente

Divers

Année construction
Entre 1948 et 1974

Dans le cadre de l'utilisation d'un réseau de chaleur
Réseau : ZUP des Glacis - Belfort

Type de bâtiment en vente
Immeuble collectif

Le propriétaire du logement n'est pas le propriétaire de l'ensemble du Bâtiment

Chauffage ou ECS Collectif

Chauffage Individuel ou avec comptage

Calcul des consommations 3CL
Bâtiment après 1948

Affichage des consommations
Bâtiment avant 1948

Bâtiment vendu globalement

Relevés factures

Absence des factures

Document final

Type de document créé : 6.2

DIAG. d'UN LOGEMENT en CHAUFFAGE COLLECTIF

L'écran du module « Diagnostic » se présentera ainsi :

Saisie du bâtiment

Désignation

Relevé des consommations

Chauffage Saisie des années à Nbre de tantièmes de l'immeuble

Cette consommation englobe les consommations Ecs et refroidissement Les tantièmes Ecs sont différents des tantièmes Chauffage Surface totale de bâtiment (si connue) m²

	Electricité				Energie 1					Energie 2				
	Quantité	Unité	Coût élec. unit.	Coût élec. tot.	Quantité	Unité	Coût unit.	Coût tot.	Quantité	Unité	Coût unit.	Coût tot.		
Année 1	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="kWh"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	Aucun	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	
Année 2	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="kWh"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	Aucun	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	
Année 3	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="kWh"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	Aucun	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	
Moyenne annuelle des consommations											<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="kWh"/>		

Refroidissement

	Electricité				Energie 1					Energie 2				
	Quantité	Unité	Coût élec. unit.	Coût élec. tot.	Quantité	Unité	Coût unit.	Coût tot.	Quantité	Unité	Coût unit.	Coût tot.		
Année 1	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="kWh"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	Aucun	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	
Année 2	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="kWh"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	Aucun	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	
Année 3	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="kWh"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	Aucun	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="€"/>	
Moyenne annuelle des consommations											<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="kWh"/>		

DIAG. d'UN LOGEMENT en CHAUFFAGE COLLECTIF

Cet écran permet de saisir les consommations énergétiques du chauffage, et de la climatisation pour l'ensemble du bâtiment. Comme indiqué dans l'arrêté de loi, le DPE devra être effectué sur la base de la moyenne des 3 dernières années.

L'opérateur devra donc se procurer ses consommations auprès du syndic. Elles devront être introduites dans l'unité de livraison (litres de fioul, m3 ou kWh de gaz,....).

Le coût annuel en euros devra être également relevé sur la facture, il pourra être saisi en valeur totale ou en valeur /unité

Les consommations annuelles pourront être introduites suivant 3 énergies différentes (2 énergies au choix et de l'électricité).

Si il est possible de séparer les consommations d'ECS, celles-ci seront calculées en méthode 3CL

Dans le cas où il est impossible de séparer les consommations de chauffage, d'ECS et de refroidissement, il sera nécessaire de saisir les consommations totales dans le poste chauffage et cocher la case « Cette consommation englobe les consommations ECS et refroidissement ». Les chapitres ECS et refroidissement seront alors effacés.

Dans certains bâtiment, les tantièmes ECS indiqués par le syndic, sont différents des tantièmes de chauffage. Dans ce cas, cocher la case « Les tantièmes ECS sont différents du chauffage ». L'opérateur pourra alors saisir des tantièmes pour le chauffage, l'ECS et le refroidissement.

DIAG. d'UN LOGEMENT en CHAUFFAGE COLLECTIF

NOTA IMPORTANT

Dans le cas où le diagnostiqueur ne possède pas trois ans de consommations, il devra laisser les années inconnues à la valeur « Aucun ».

Laisser l'indication «Aucun » pour les années inconnues

Energie 1		Energie 2			
Energie 1	Quantité	Unité	Coût unit.	ou	Coût tot.
Fioul domestique	50000	litre	0,8	€	40000 €
Fioul domestique	55000	litre	0,8	€	44000 €
Aucun	0		0		0 €

Cliquer sur « suivant » pour saisir les informations correspondantes au logement vendu.

Saisie du logement

Intitulé Logement 001

Surface habitable m²

Rapport d'entretien des chaudières

Nombre de tantièmes

Nombre de tantièmes (Refroidissement)

Commentaire :

Photo

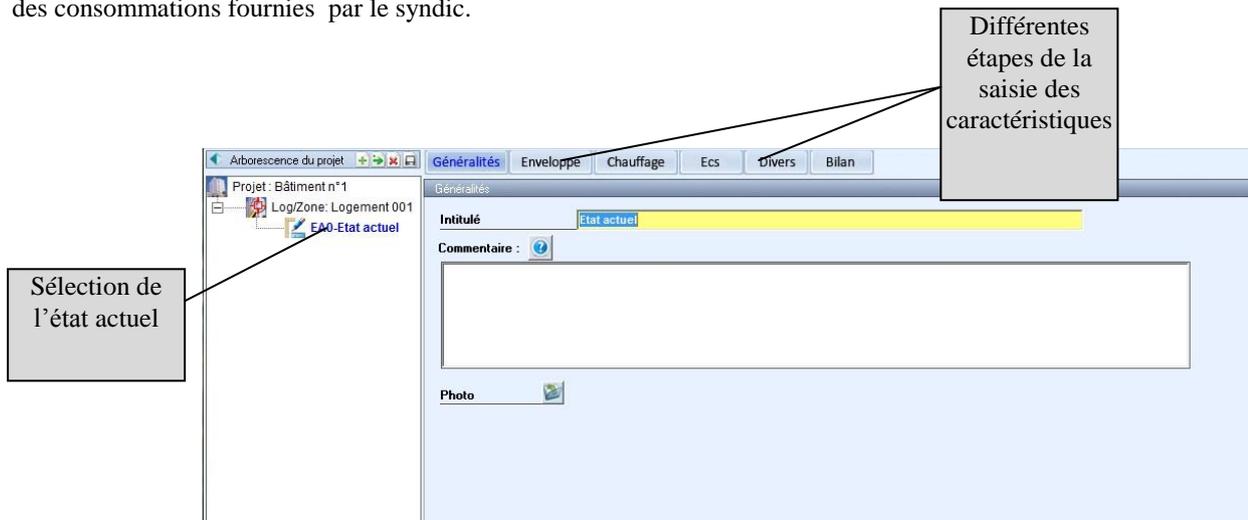
Saisie des tantièmes du logement correspondant à la transaction

DIAG. d'UN LOGEMENT en CHAUFFAGE COLLECTIF

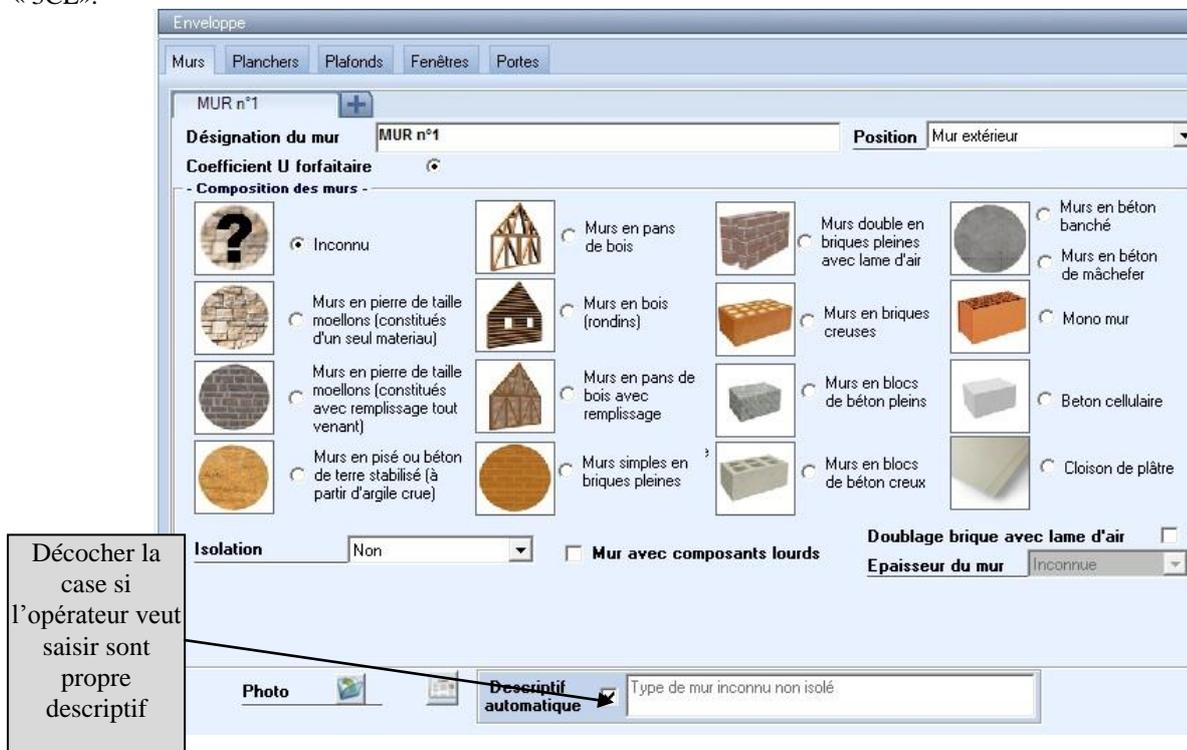
En cliquant sur « suivant » ou sur « état actuel », l'opérateur pourra décrire les caractéristiques du logement :

- Isolations des parois
- Système de chauffage
- Production Eau Chaude Sanitaire (ECS)
- Eventuellement les appareils de climatisation

Il est important de signaler que ces informations sont indiquées uniquement pour remplir le descriptif du document 6-2 et ne seront en aucun cas utilisées dans les calculs, l'affichage de l'étiquette énergétique étant réalisé uniquement à partir des consommations fournies par le syndic.



En cliquant sur « suivant », ; la description de l'état actuel (Bâti, Chauffage, ECS, Divers) sont identiques à la séquence « 3CL ».



DIAG. d'UN LOGEMENT en CHAUFFAGE COLLECTIF

Dans le cas où le logement dispose d'un dispositif complémentaire de chauffage, d'ECS ou de refroidissement INDIVIDUEL, il est possible de saisir une consommation complémentaire venant s'ajouter à la consommation collective.

Saisie des consommations complémentaires

Texte imprimé sur le document 6-2

Chauffage

Relevé des consommations

Complément individuel de chauffage

Cette consommation englobe les consommations Ecs et refroidissement

	Electricité			Energie 1			Energie 2		
	Quantité	Unité	Coût tot.	Quantité	Unité	Coût tot.	Quantité	Unité	Coût tot.
Année 1	0 kWh		0 €	Aucun	0	0 €	Aucun	0	0 €
Année 2	0 kWh		0 €	Aucun	0	0 €	Aucun	0	0 €
Année 3	0 kWh		0 €	Aucun	0	0 €	Aucun	0	0 €

Moyenne annuelle des consommations 0.00 kWh

Descriptif du système de chauffage
 Chaudière fioul classique entre 1971 et 1975

Descriptif des émetteurs
 Radiateur HT sans robinet therm.

DIAG. d'UN LOGEMENT en CHAUFFAGE COLLECTIF

Cliquer sur « Bilan » pour afficher l'étiquette énergétique.



La création des recommandations est identique à la séquence « maison individuelle ».

BATIMENT VENDU GLOBALEMENT

Dans le cas d'un immeuble d'habitation proposé globalement à la vente, le calcul du DPE s'effectuera à partir d'un calcul « 3CL » portant sur la globalité du bâtiment.

Dans les données techniques, sélectionner l'option comme suit :



The screenshot shows a dialog box titled "Type de bâtiment en vente". At the top, there is a dropdown menu currently displaying "Immeuble collectif". Below this, there is a list of radio button options:

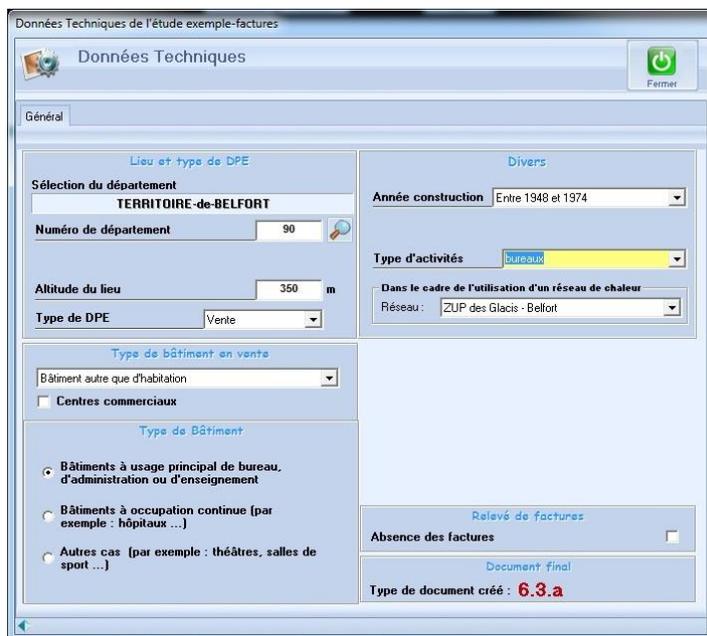
- Le propriétaire du logement n'est pas le propriétaire de l'ensemble du Bâtiment
- Chauffage ou ECS Collectif
- Chauffage Individuel ou avec comptage
 - Calcul des consommations 3CL
Bâtiment après 1948
 - Affichage des consommations
Bâtiment avant 1948
- Bâtiment vendu globalement

Les calculs s'effectuant conformément à la méthode 3CL, ils ressemblent donc à la saisie en maison individuelle.

BATIMENT à USAGE AUTRE que d’HABITATION

Dans le cas d’un bâtiment à usage autre que d’habitation (Bureau, commerce, ...) la méthode de calcul 3CL est inapplicable. La constitution du DPE s’effectuera donc à partir d’un relevé de facture comme pour un immeuble en chauffage collectif.

Dans les données techniques, sélectionner l’option comme suit :



Le diagnostiqueur devra se procurer les consommations d’énergies (dans l’unité de livraison) des 3 dernières années.

L’écran du module « Diagnostic » sera identique à la séquence « immeuble en chauffage collectif » :

Cliquer sur la ligne du bâtiment pour obtenir la saisie globale

A saisir si le lot vendu ne correspond pas à l’ensemble du bâtiment

BATIMENT à USAGE AUTRE que d'HABITATION

Cliquer sur « suivant » pour saisir les informations correspondantes au lot vendu

Saisie des tantièmes du lot correspondant à la transaction si l'ensemble du bâtiment est vendu indiquer la même valeur que le total bâtiment

L'opérateur devra introduire la surface utile du lot ainsi que la surface « thermique » définie comme suit :

La surface thermique, au sens du DPE, d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment à usage autre que d'habitation, Sth, est égale à la surface utile de ce bâtiment ou de cette partie de bâtiment, multipliée par un coefficient dépendant de l'usage défini ci-dessous :

BATIMENT à USAGE AUTRE que d’HABITATION

USAGE DU BÂTIMENT ou de la partie de bâtiment	COEFFICIENT MULTIPLICATEUR
Bureau	1.1
Enseignement primaire	1.1
Enseignement secondaire (partie jour)	1.2
Enseignement secondaire (partie nuit)	1.2
Etablissements d'accueil de la petite enfance	1.2
Bâtiment universitaire d'enseignement et de recherche	1.2
Hôtel	1.1
Restaurant	1.2
Commerce	1.1
Gymnase et salle de sport, y compris vestiaires	1.1
Etablissement pour personnes âgées	1.1
Etablissement de santé	1.1
Aérogare	1.2
Bâtiment à usage industriel et artisanal	1.1
Tribunal, palais de justice	1.2

DPE – LOCATION - PARTICULARITES

Dans la plupart des cas, les informations et la réalisation d'un diagnostic pour la location sont similaire à un DPE Vente. Notamment dans les cas suivants :

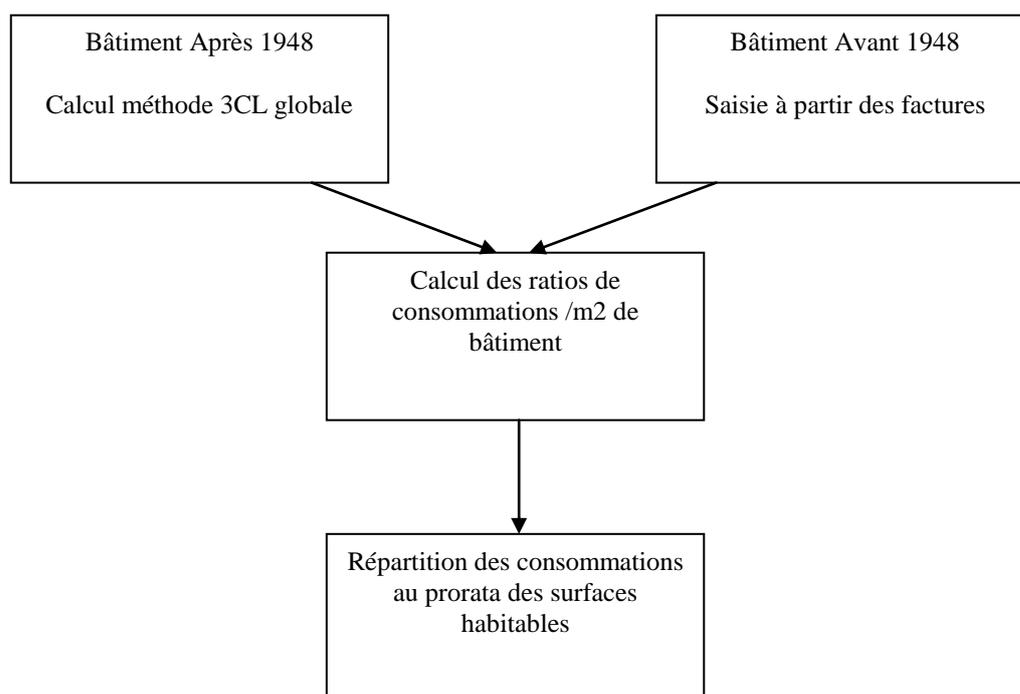
Dans l'ensemble de ces cas les documents imprimés sont différents

- 6-1 -> 6-A
- 6-2 -> 6-B

Quel que soit le type de document généré, les recommandations n'indiqueront aucun investissement et temps de retour.

Actuellement les locations des bâtiments autres que d'habitation ne sont pas soumises à DPE, il n'y a donc pas d'équivalent au document 6-3.

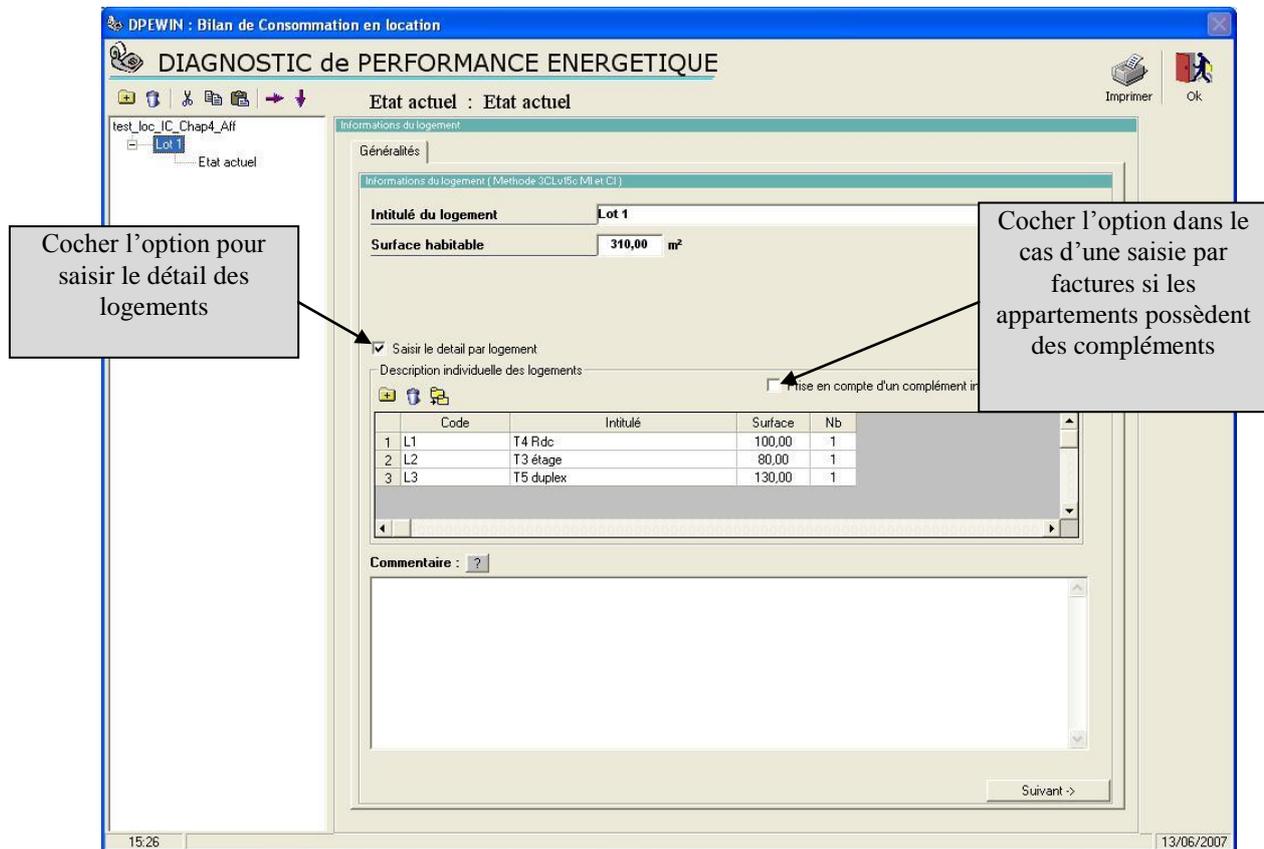
Les différences se situent surtout dans le cas des DPE location réalisés globalement à l'immeuble. Dans ce cas, les consommations sont calculées à l'ensemble de l'immeuble et peuvent réaffectées à chaque logement au prorata des surfaces. Le schéma suivant explique la démarche générale :



DPE – LOCATION - PARTICULARITES

Dans ce cas, il sera nécessaire d'introduire, les informations de chaque logement pour lesquels un DPE est souhaité.

Un tableau est réservé à cet effet :



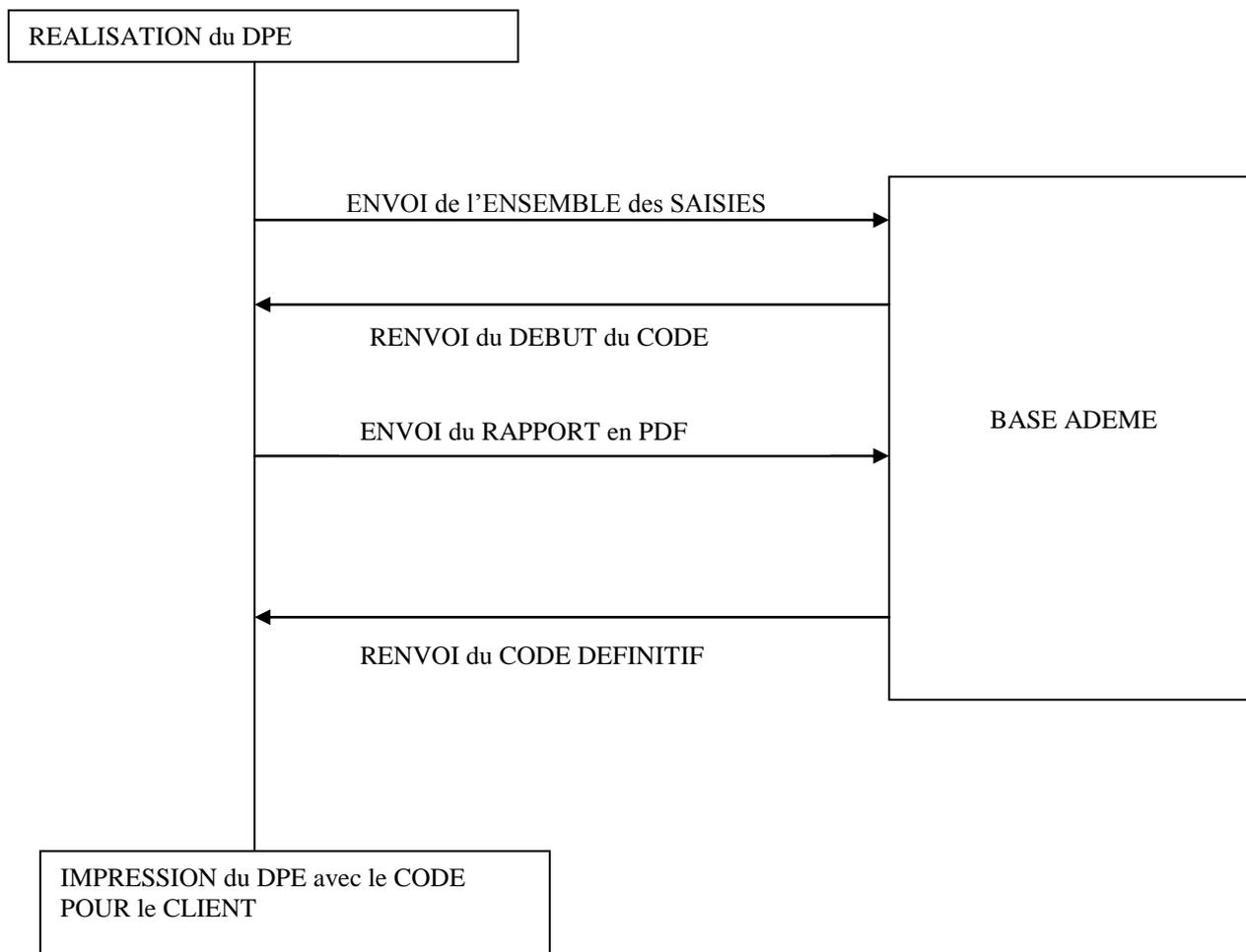
Le reste de la saisie est identique au DPE Vente.

Pour un bâtiment considéré, il est possible de ne pas saisir la totalité des logements pour n'obtenir les DPE que de quelques-uns. Néanmoins cette possibilité ne peut pas être envisagée dans le cas d'un DPE par saisie des factures où les logements comportent des compléments individuels, en effet dans ce cas la saisie de l'ENSEMBLE DES LOGEMENTS est indispensable.

ENREGISTREMENT des DPE sur la base ADEME

Conformément au décret du 5 juillet 2011 (arrêté du 24 décembre 2012) la totalité des DPE réalisés doit être enregistrée sur une plateforme informatique gérée par l'ADEME afin d'obtenir le numéro du DPE qui devra être indiqué sur le rapport

La procédure se déroule de la façon suivante



La procédure d'envoi et d'impression du rapport définitif a été entièrement automatisée
A partir d'un fenêtre unique qui s'obtient en cliquant sur

ENREGISTREMENT des DPE sur la base ADEME

The screenshot shows the 'Impression du DPE' window. At the top left, there are input fields for 'Identifiant diagnostiqueur' and 'Mot de passe'. Below these are checkboxes for 'Enregistrer les étiquettes après chaque impression' (checked) and 'Générer un fichier séparé par DPE'. A 'Chemin de sortie' field is also present. The main area contains a table with columns: DPE, Type, Rapport, Validation, Ademe, and Numéro DPE. The first row shows 'Bâtiment n°1 VILLA' with '6.1.' in the Type column. The 'Rapport' column has a 'Prévisualiser' button, and the 'Ademe' column has an 'Emettre' button. The 'Numéro DPE' column contains the text 'IDENTIFICATEUR_INCONNU/L'utilisateur n'existe pas'. Callout boxes provide instructions: 'Identifiant et mot de passe du diagnostiqueur' points to the input fields; 'Lance l'impression des DPE validés' points to the 'Imprimés validés' button; 'Envoie tous les DPE validés vers la base ADEME' points to the 'Emettre validés' button; 'Prévisualisation du rapport avant l'envoi' points to the 'Prévisualiser' button; 'Cliquer ici pour indiquer que vous avez vérifié le rapport' points to the 'Validation' column; 'Cliquer ici pour Enregistrer le DPE dans la base ADEME' points to the 'Emettre' button; and 'Zoner de retour de l'observatoire ADEME affichant les messages d'erreur ou le numéro de DPE dans le cas où le transfert a été effectué correctement' points to the error message in the 'Numéro DPE' column.

Pour effectuer cet envoi, le diagnostiqueur devra indiquer son identifiant et son mot de passe reçu par courrier de l'ADEME.

En cas de problème concernant l'obtention ou la validé des identifiants de connexion vous pouvez obtenir de l'aide en envoyant un Email à support@observatoire-dpe.fr

Cette fenêtre permet également de valider la génération des étiquettes dans un fichier séparé afin de les fournir à une tierce personne (annonce immobilière)

PERSONNALISATION des RAPPORTS

Le logiciel permet à l'utilisateur de personnaliser l'impression de ses DPE en adaptant :

- La page de garde
- Les hauts et bas de page

Nous attirons l'attention de l'opérateur sur le fait que les 4 pages du DPE ne doivent pas être modifiées ; elles doivent rester conformes au arrêté fait que ces modifications ne peuvent être que mineures, le document doit conserver la forme et la pagination du format défini dans l'arrêté, sous peine de non validité du DPE.

L'accès aux paramétrages se fait depuis la fenêtre de visualisation du rapport

Export du rapport sous Word ou en PDF

Accès à la modification du Gabarit

The screenshot shows the 'Rapport de l'étude - DPE_CAS_M12' window. The top toolbar includes icons for DOC, DC_X, PDF, Gabarit, Rechercher, Imprimer, and Fermer. The main content area displays a table of energy consumption and emissions, along with two bar charts for energy efficiency and greenhouse gas emissions.

	secondaire	primaire	
	Détail par énergie et par usage en kWhEP	Détail par usage en kWhEP	
Chauffage	Gaz naturel : 11712 kWhEP	11712 kWhEP	681,22 €
Eau chaude sanitaire	Gaz naturel : 3788 kWhEP	3788 kWhEP	220,34 €
Refroidissement			
CONSUMMATIONS D'ENERGIE POUR LES USAGES RECENSES	Gaz naturel : 15500 kWhEP	15500 kWhEP	1088,42 € <small>Abonnements compris</small>

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement		Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement	
Consommation conventionnelle :	129,2 kWhEP/m².an	Estimation des émissions :	30,2 kg éqCO2/m².an

sur la base d'estimations au logement

Logement économe		Logement	
<= 20	A	129,2 kWhEP/m².an	Logement
21 à 50	B		
51 à 100	C		
101 à 150	D		
151 à 200	E		
201 à 300	F		
> 300	G		

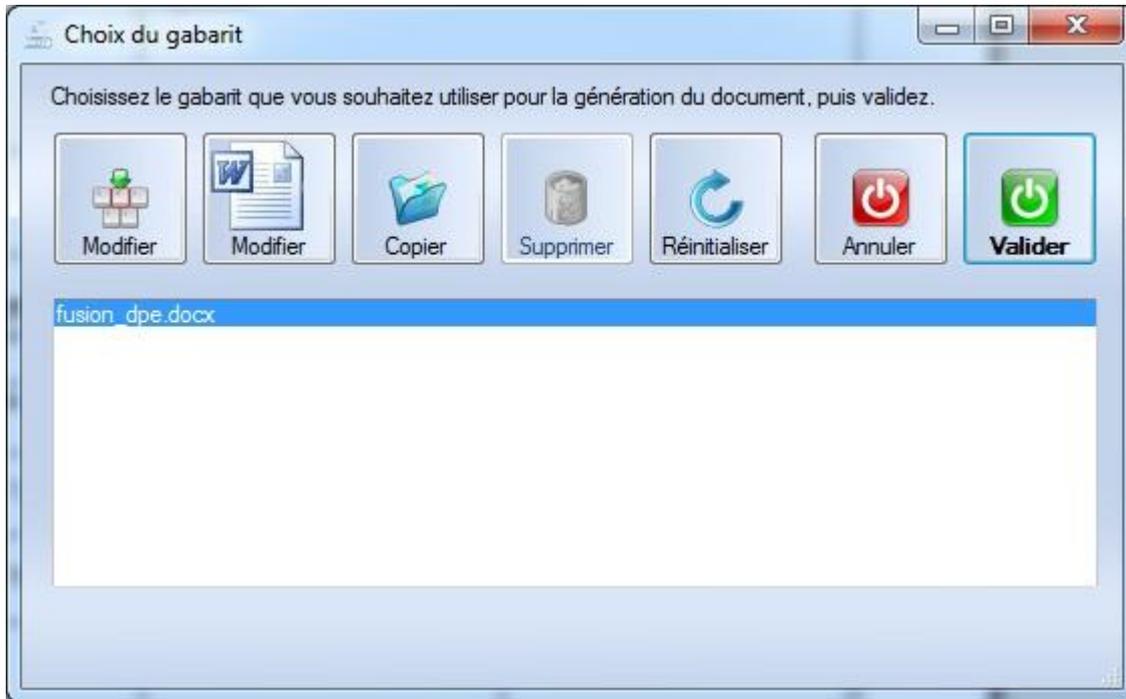
Faible émission de GES		Logement	
<= 5	A	30,2 kgéqCO2/m².an	Logement
6 à 10	B		
11 à 20	C		
21 à 35	D		
36 à 55	E		
56 à 84	F		
> 85	G		

Logement énergivore

Forte émission de GES

PERSONNALISATION des RAPPORTS

En cliquant sur le bouton « gabarit », la fenêtre de sélection de gabarit apparaît :



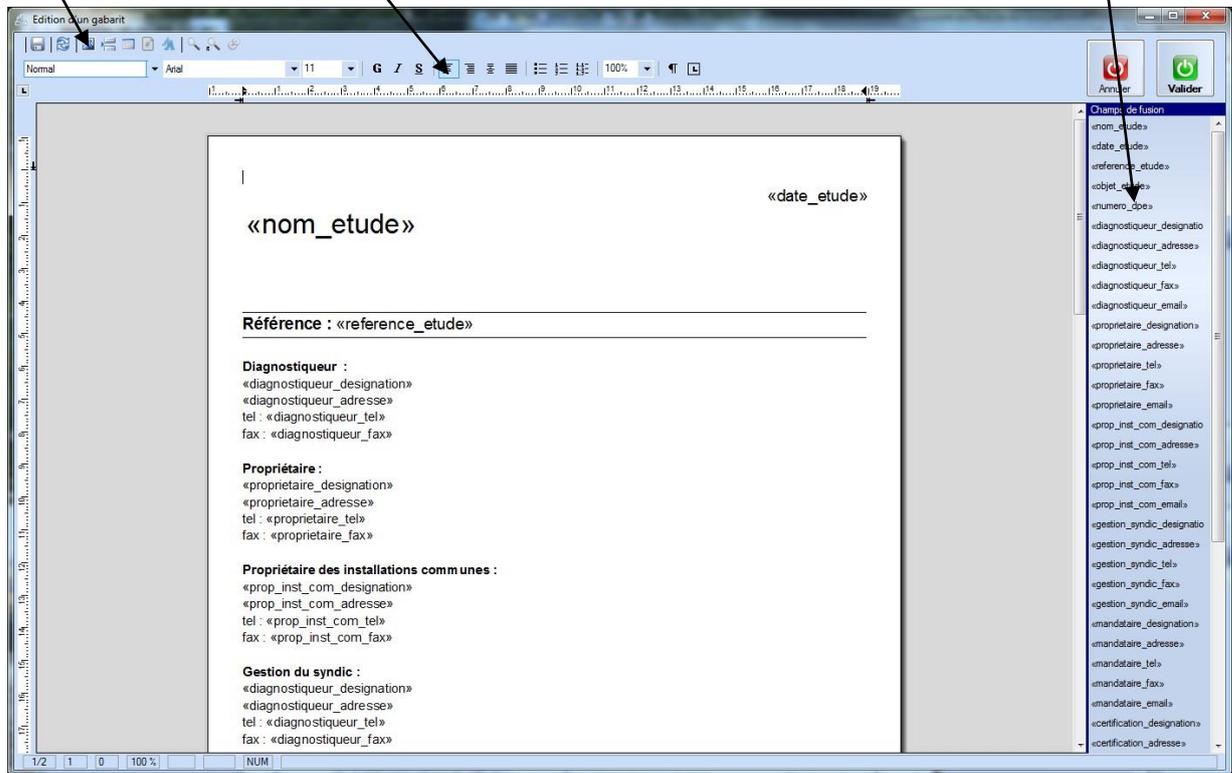
En cliquant sur , l'opérateur pourra modifier le gabarit et donc paramétrer la mise en forme de sa page garde et de ses hauts et bas de pages

PERSONNALISATION des RAPPORTS

Insertion d'une image

Mise en forme

Sélection des éléments
intégrables dans le
rapport



Pour des raisons de facilité, la gabarit pourra être modifié directement sous Word

TARIF des RECOMMANDATIONS

Afin de pouvoir définir l'opportunité d'une recommandation, celles-ci doivent être chiffrées. La base de données des prix est initialisée par défaut avec les tarifs indiqués dans le « guide du diagnostiqueur ».

Cependant les prix servant à l'établissement du DPE sont à préciser par le diagnostiqueur.

Pour cela une fonction du logiciel permet de modifier le tarif en sélectionnant la fonction « Tarif des recommandations » dans le menu « Bibliothèques ».

L'écran suivant apparaît :

Ajoute une ligne dans le tarif

Supprime le ligne en cours

Couper, Copier, coller d'une ligne

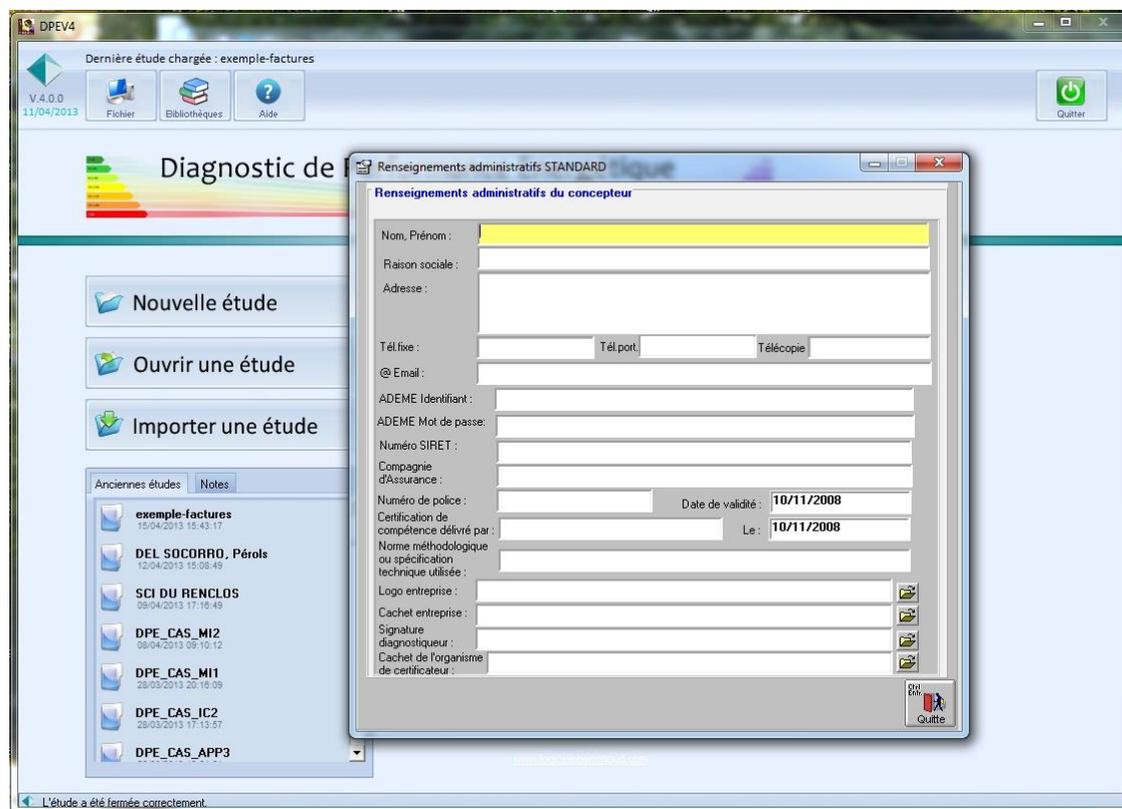
	TARIF	Désignation	Prix fixe	Prix Variable	question	% Réduction impôts
1	WD100102	Isolation des murs extérieurs par l'extérieur		100,00	Surface de murs extérieurs en m2	25,1
2	WD100201	Isolation des murs intérieurs		40,00	Surface de murs extérieurs en m2	25,1
3	WD100301	Isolation Terre-Plein		30,00	Surface de plancher en m2	25,1
4	WD100401	Isolation plancher en sous face		40,00	Surface de plancher en m2	25,1
5	WD100501	Isolation plancher vide sanitaire		40,00	Surface de plancher en m2	25,1
6	WD100602	Isolation plancher vide sanitaire		40,00	Surface de plancher en m2	25,1
7	WD100601	Isolation Plafond Combles		30,00	Surface de plafond en m2	25,1
8	WD100602	Isolation Rampants		40,00	Surface des rampants en m2	25,1
9	WD100701	Isolation Terrasse		40,00	Surface de plafond en m2	25,1
10	WD100801	Double- fenêtres		400,00	Surface de fenêtres en m2	25,1
11	WD100802	Remplacement des fenêtres		400,00	Surface de fenêtres en m2	25,1
12	WD100899	Pose de volets		0,00	Surface de fenêtres en m2	0,1
13	WD200101	VMC Répartie		150,00	Nombre d'extracteurs	0,1
14	WD200102	VMC Simple Flux	650,00			0,1
15	WD200103	VMC Hygro A	700,00			0,1
16	WD200104	VMC Hygro B	800,00			0,1
17	WD300101	Émetteurs Rayonnants		850,00	Nombre d'émetteurs	0,1
18	WD300201	Horloge	300,00			25,1
19	WD300301	Installation d'un insert bois	2000,00			50,1

Chaque élément sera défini par :

- Un code
- Une désignation
- Son prix, pouvant être
 - o Fixe dans le cas d'une recommandation chiffrée globalement (ex. pose d'un chauffe-eau solaire)
 - o Variable lorsque le tarif dépend d'un paramètre du bâtiment (ex : fonction d'une surface)
 Dans ce cas la variable est indiquée dans la colonne « Question »
- Le pourcentage de réduction d'impôts qui sera indiqué sur le DPE

COORDONNEES du DIAGNOSTIQUEUR

Afin d'éviter l'introduction de ces coordonnées à chaque diagnostic, l'utilisateur pourra introduire ces données une fois pour toutes en utilisant la fonction « Coordonnées du diagnostiqueur » dans le menu « Bibliothèques ». Il suffira alors de remplir l'écran Affiché.



NOTA :

Cette fonction n'est disponible que lorsqu'aucune étude n'est ouverte.

MISE JOUR DU LOGICIEL PAR INTERNET

Ce logiciel dispose du module de mise à jour directement par internet.

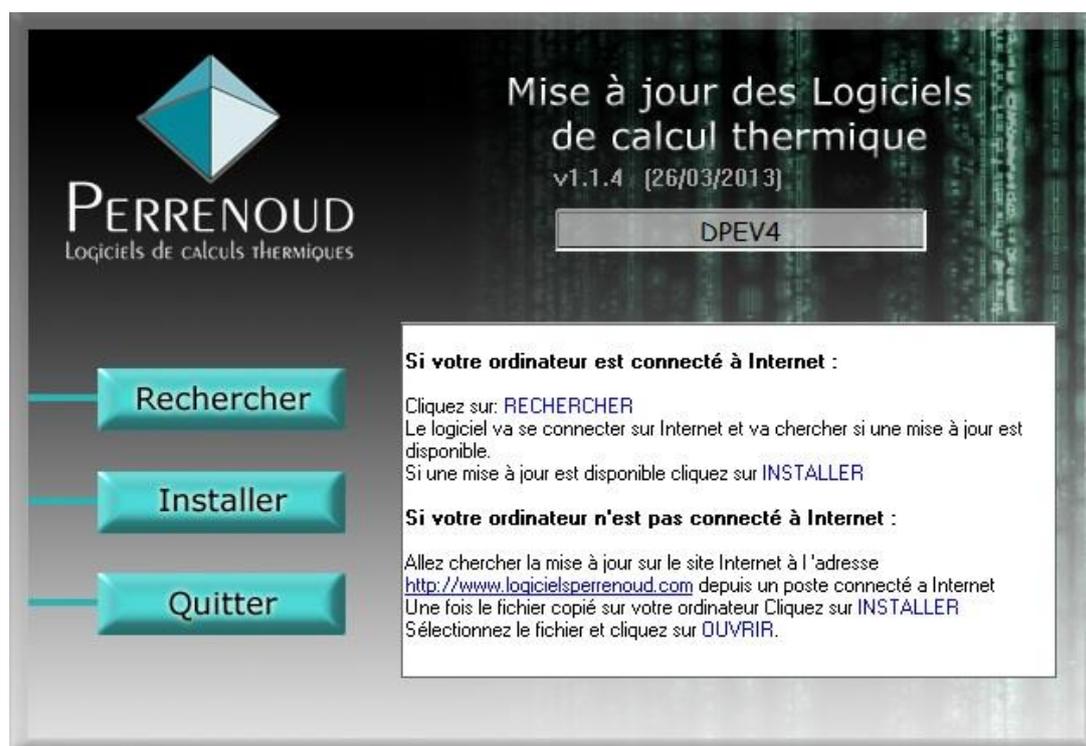
Pour effectuer cette opération 2 démarches sont possibles.

PC RELIE A INTERNET

Dans ce cas la mise à jour peut se faire directement depuis le logiciel.

Lancer la fonction « Fichiers » « Mise à jour par Internet » (aucune étude ne doit être ouverte).

L'écran de mise à jour apparaît :



Cliquer alors sur « Rechercher ». Après connexion, le serveur indique la date de la dernière mise à jour disponible. Si vous ne disposez pas de celle-ci, vous pouvez l'obtenir en cliquant sur le bouton « Installer ».

La mise à jour s'effectue de manière automatique.

PC NON RELIE A INTERNET

Dans ce cas vous devez télécharger le fichier de mise à jour sur le site WWW.LOGICIELSPERRENOUD.COM

Ensuite enregistrer le fichier d'extension « MAJ » sur le poste contenant le logiciel à mettre à jour.

Lancer la fonction « Fichiers » « Mise à jour par Internet » et cliquer directement sur « Installer » le module de mise à jour vous demandera de définir l'emplacement où le fichier a été précédemment enregistré. Cliquez sur « Ouvrir » pour lancer la mise à jour.

ANNEXE – INERTIE d'UN BATIMENT

Le Bâtiment est considéré en inertie lourde si au moins 2 parois (mur/plancher ou mur/plafond ou plancher/plafond) sont lourdes :

Définition d'une « paroi verticale lourde » :

Un niveau de bâtiment possède une paroi verticale lourde si elle remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- lorsque la surface de mur est au moins égale à 0,9 fois la surface de plancher (maisons individuelles), mur de façade et pignons isolés par l'extérieur avec à l'intérieur :
 - béton plein 7 cm ou plus,
ou
 - bloc aggro béton 11 cm ou plus béton plein (banché, bloc, préfabriqué) de 7 cm ou plus,
 - blocs perforés en béton 10 cm ou plus,
ou
 - bloc creux béton 11 cm ou plus,
 - brique pleine ou perforée 10,5 cm ou plus
- murs extérieurs à isolation répartie de 30 cm minimum, avec un cloisonnement réalisé en blocs de béton, en brique plâtrière enduite ou en carreaux de plâtre de 5 cm minimum ou en béton cellulaire de 7 cm minimum.
- ensemble de doublage intérieur des murs extérieurs et de cloisonnements, de 5 cm minimum réalisé en blocs de béton, brique enduite ou carreaux de plâtre.
- lorsque la taille moyenne de locaux est inférieure à 30 m² (bâtiments d'habitation, bureaux) :
 - mur cloisonnement intérieur lourd, réalisé en :
 - béton plein de 7 cm minimum,
 - blocs de béton creux ou perforés de 10 cm minimum,
 - brique pleine ou perforée de 10,5 cm minimum,
 - autre brique de 15 cm minimum avec un enduit plâtre sur chaque face.

Définition du « plancher haut lourd » :

- plancher sous toiture (terrasse, combles perdus, rampant lourd) : à béton plein de plus de 8 cm isolé par l'extérieur et sans faux plafond ;
- sous face de plancher intermédiaire : à béton plein de plus de 15 cm sans isolant et sans faux plafond ;
- tout plancher ayant 5 points d'inertie ou plus pour sa face inférieure.
Ne sont considérés que les faux plafonds possédant une lame d'air non ventilée ou faiblement ventilée (moins de 1.500 mm² d'ouverture par m² de surface), couvrant plus de la moitié de la surface du plafond du niveau considéré.
Est considéré comme plancher en « béton plein » tout plancher constitué de dalle de béton ou d'éléments préfabriqués pleins en béton à base d'agrégats lourds de masse volumique supérieure à 1.800 kg /m³.

Définition du « plancher bas lourd » :

- face supérieure de plancher intermédiaire avec un « revêtement sans effet thermique » : à béton plein de plus de 15 cm sans isolant, à chape ou dalle de béton de 4 cm ou plus sur hourdis lourds (béton, terre cuite), sur béton cellulaire armé ou sur dalles alvéolées en béton.
- plancher bas avec isolant thermique en sous face avec un « revêtement sans effet thermique » : à béton plein de plus de 10 cm d'épaisseur à chape ou dalle de béton de 4 cm ou plus sur hourdis lourds (béton, terre cuite), sur béton cellulaire armé ou sur dalles alvéolées en béton. A dalle de béton de 5 cm ou plus sur hourdis en matériau isolant
- tout plancher ayant 5 points d'inertie ou plus pour sa face supérieure.
Un « revêtement sans effet thermique » est un revêtement de type carrelage, moquette fine (moins de 6 mm d'épaisseur), dalle plastique et thermoplastique de moins de 3 mm, couvrant plus de la moitié de la surface au sol du niveau considéré.